

NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE,
OU
ANNALES

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE ET PRINCIPA-
LEMENT DE LA SUISSE,

¹
¹
DÉDIÉES AU ROI.

M A Y. 1770.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.

MD CCLXX.



A V I S DES EDITEURS.

LES EDITEURS du NOUVEAU JOURNAL HELVETIQUE, entreprenant de rappeler cet ouvrage à sa véritable destination, se proposent un but digne de Gens de Lettres & de bons Citoyens. Ils ont cru bien mériter de la Patrie, en faisant connoître les ouvrages des Auteurs nationaux qui méritent de l'être, & en répandant par-tout où leur Journal aura des lecteurs, le goût des lettres & l'amour de la vertu. Ils ont la satisfaction de voir que leur entreprise excite l'attention des vrais patriotes, & ils se croient autorisés à solliciter de nouveau les directions & les secours de tous ceux, dont les lumières & les talens peuvent contribuer à la perfection de cet ouvrage. Quoique ce qu'ils ont publié jusques ici soit encore fort au-dessous du point qu'ils se proposent d'atteindre, le Public éclairé peut juger de leurs intentions & apprécier leurs efforts. Ils se flattent que le nombre des Souscrivans les mettra à même de fournir aux fraix considérables qu'exige cette entreprise. Ils invitent tous les Amateurs à s'abonner, pour cette année, chez les principaux Libraires de chaque Ville, qui sont

chargés de recueillir les souscriptions. On payera comptant, contre une reconnoissance des Libraires, L. 5 de Suisse, ou L. 7. 10 sols de France par année, non compris le port.

On vient de le régler de la manière la moins onéreuse pour les abonnés, en convenant avec Mrs. les Directeurs des Postes de Suisse que chaque volume de ce Journal ne payera par la poste que comme une lettre simple. Ceux qui seront expédiés par le Coche coûteront de Neuchâtel à Bâle & à Zurich 6 xr. la liv. pesant, & à Genève & sur la route 4 xr; ce qui ne fait guères que 2 baches par année pour chaque abonné.

On peut souscrire à

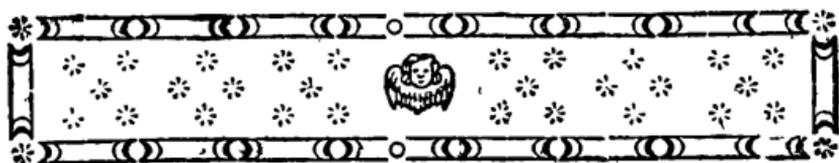
<i>Arau</i>	chez MM. WYDLER, Direct. des Postes.
<i>Bâle</i> DIENAST, à l'Office des Post. FLICK, Libraire.
<i>Berne</i> SOCIE'TE' TYPOGRAPHIQUE. H. ROESCH, Distrib. des Gaz.
<i>Bienne</i> KOHLI, Direct. des Postes.
<i>Cologne</i> MITTELBACH, Offic. des Post.
<i>Fleurier</i> BOVET, Justicier.
<i>Genes</i> Ch. Fr. BRANDT, Négoc. ROSSIER, Libraire.
<i>Genève</i> DUVILARD-SCHERER, Libr.
<i>La Haie</i> } P. GOSSE, Junior, & D. PINNET, Libraires de S. A. S. Mgr. le Prince STATTHOUDER.

Messieurs

Lausanne . . .	HEUBACH & COMP. Libr. MEGROZ, Direct. des Postes. MARTIN, Libraire.
Lentzbourg . .	STRAUSS, Direct. des Postes.
Lyon	BERTHOUD, Libraire.
Le Locle	S. GIRARDET, Libraire.
Lucerne	GOLDLIN, au Cheval blanc. BALTHASAR, Direct. des Post.
Milan	GIUSEPPE GALEAZZI, Libr.
Montbéliard . .	TITTOT, Direct. des Postes.
Morat	NICOLET, à la Rive.
Morges	MONOD, Direct. des Postes. SCHNELL, Libraire.
Moudon	BESANÇON, Direct. des Post.
Neuchâtel . . .	S. FAUCHE, Libraire.
Nyon	AMIET, Direct. des Postes.
Pontarlier . . .	JUNET, Direct. des Postes.
Rolle	BOYER, Direct. des Postes.
Shaffhausen . .	{ ZIEGLER, Directeur de l'Impr. & l'Of. des Postes.
St. Gall	ZOLLICOFFER, Dir. des Post.
Strasbourg . . .	BAUER, Libraire.
Turin	POLLIN & VERNEY, Di- recteurs des Postes.
Vevey	{ REYBAZ, Direct. des Post. CHENEVIE', Libraire. BUSINAT, Libraire.
Vevron	DUPUGET, Libraire.
	DUCROT, Direct. des Postes.
Zurich	HESS, Directeur des Postes.



5



NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE.

M A Y. 1770.

I. PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

- I. *ESSAI sur les maladies des gens du monde*, par M. TISSOT, D. M. de la S. R. de LONDRES, de l'Acad. Med. Phys. de BALE, de la S. Qec. de BERNE & de la S. de Phys. exp. de ROTTERDAM. LAUSANNE, chez GRASSET 1770. 212 p. 89.
SECOND EXTRAIT.

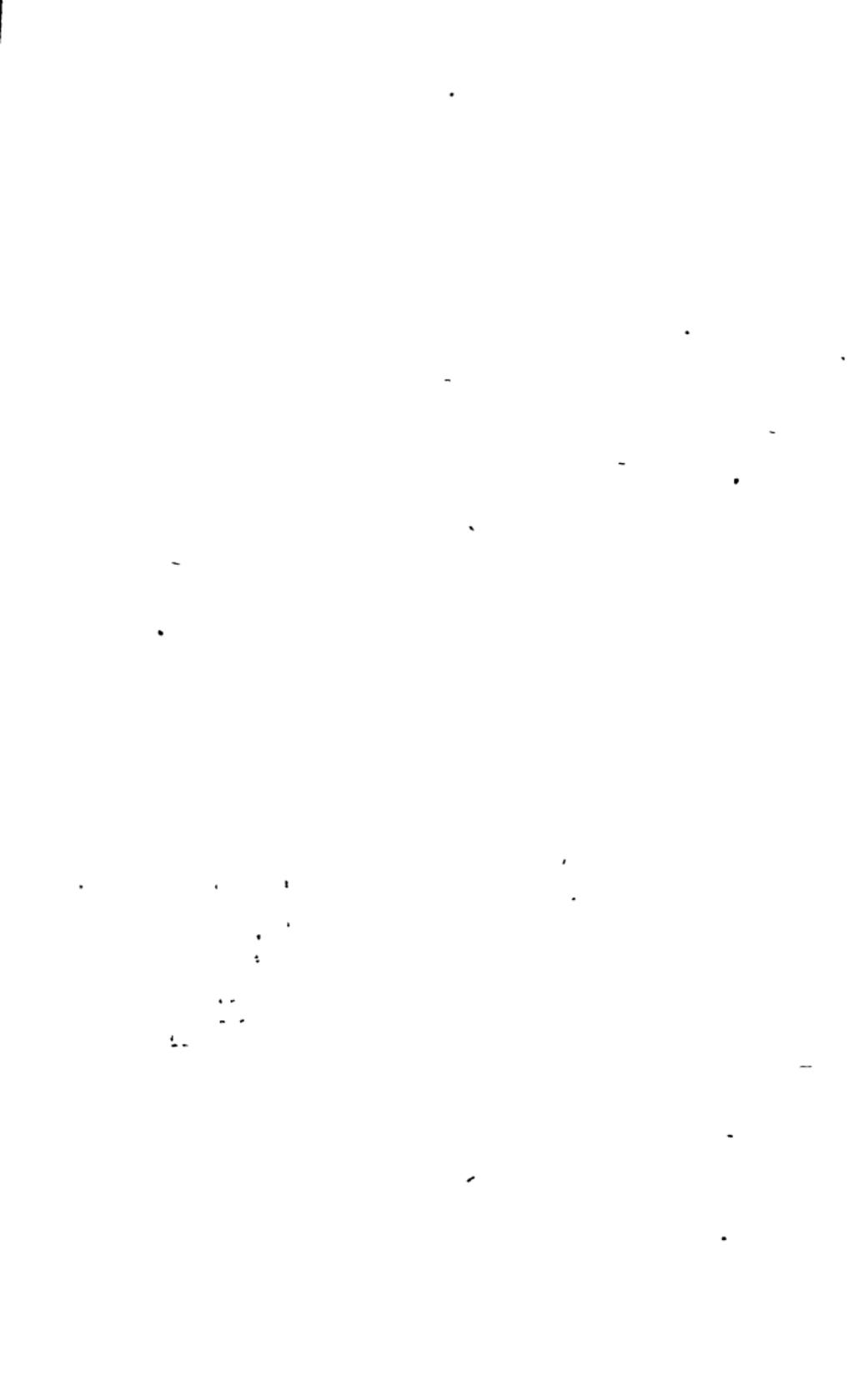
NOUS avons parcouru avec M. TISSOT les moïens généraux de remédier aux principales maladies, suivons le encore dans quelques détails sur le trai-



BCU - Lausanne



1094798540



NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE,

OU

ANNALES

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE ET PRINCIPA-
LEMENT DE LA SUISSE,

¹
DÉDIÉES AU ROI.

M A Y. 1770.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.

MD CCLXX.

A V I S
DES EDITEURS.

LES EDITEURS du NOUVEAU JOURNAL HELVETIQUE, entreprenant de rappeler cet ouvrage à sa véritable destination, se proposent un but digne de Gens de Lettres & de bons Citoyens. Ils ont cru bien mériter de la Patrie, en faisant connoître les ouvrages des Auteurs nationaux qui méritent de l'être, & en répandant par-tout où leur Journal aura des lecteurs, le goût des lettres & l'amour de la vertu. Ils ont la satisfaction de voir que leur entreprise excite l'attention des vrais patriotes, & ils se croient autorisés à solliciter de nouveau les directions & les secours de tous ceux, dont les lumières & les talens peuvent contribuer à la perfection de cet ouvrage. Quoique ce qu'ils ont publié jusques ici soit encore fort au-dessous du point qu'ils se proposent d'atteindre, le Public éclairé peut juger de leurs intentions & apprécier leurs efforts. Ils se flattent que le nombre des Souscrivans les mettra à même de fournir aux fraix considérables qu'exige cette entreprise. Ils invitent tous les Amateurs à s'abonner, pour cette année, chez les principaux Libraires de chaque Ville, qui sont

chargés de recueillir les souscriptions. On payera comptant, contre une reconnaissance des Libraires, L. 5 de Suisse, ou L. 7. 10 sols de France par année, non compris le port.

On vient de le régler de la manière la moins onéreuse pour les abonnés, en convenant avec Mrs. les Directeurs des Postes de Suisse que chaque volume de ce Journal ne payera par la poste que comme une lettre simple. Ceux qui seront expédiés par le Coche coûteront de Neuchâtel à Bâle & à Zurich 6 xr. la liv. pesant, & à Genève & sur la route 4 xr; ce qui ne fait guères que 2 baches par année pour chaque abonné.

On peut souscrire à

<i>Arau</i>	chez MM. WYDLER, Direct. des Postes.
<i>Bâle</i>	DIENAST, à l'Office des Post. FLICK, Libraire.
<i>Berne</i>	SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE. H. RÖESCH, Distrib. des Gaz.
<i>Bienne</i>	KÖHLI, Direct. des Postes.
<i>Cologne</i>	MITTELBACH, Offic. des Post.
<i>Fleurier</i>	BOVET, Justicier.
<i>Genes</i>	Ch. Fr. BRANDT, Négoc. ROSSIER, Libraire.
<i>Genève</i>	DUVILARD-SCHERER, Libr.
<i>La Haie</i>	P. GOSSE, Junior, & D. PINNET, Libraires de S. A. S. Mgr. le Prince STATTHOUDER.

Messieurs

- Lausanne* . . . HEUBACH & COMP. Libr.
 MEGROZ, Direct. des Postes.
 MARTIN, Libraire.
- Lentzbourg* . . STRAUSS, Direct. des Postes.
- Lyon* . . . BERTHOUD, Libraire.
- La Locle* . . . S. GIRARDET, Libraire.
- Lucerne* . . . GOLDLIN, au Cheval blanc.
 BALTHASAR, Direct. des Post.
- Milan* . . . GIUSEPPE GALEAZZI, Libr.
- Montbéliard* . . TITTOT, Direct. des Postes.
- Morat* . . . NICOLET, à la Rive.
- Morges* . . . MONOD, Direct. des Postes.
 SCHNELL, Libraire.
- Moudon* . . . BESANÇON, Direct. des Post.
- Neuchâtel* . . S. FAUCHE, Libraire.
- Nyon* . . . AMIET, Direct. des Postes.
- Pontarlier* . . JUNET, Direct. des Postes.
- Rolle* . . . BOYER, Direct. des Postes.
- Schaffhausen* . . { ZIEGLER, Directeur de
 l'Impr. & l'Of. des Postes.
- St. Gall* . . . ZOLLICOFFER, Dir. des Post.
- Strasbourg* . . BAUER, Libraire.
- Turin* . . . POLLIN & VERNEY, Di-
 recteurs des Postes.
- Vevey* . . . { REYBAZ, Direct. des Post.
 CHENEBIE', Libraire.
 BUSINAT, Libraire.
- Vevron* . . . DUPUGET, Libraire.
- DUCROT, Direct. des Postes.
- Zurich* . . . HESS, Directeur des Postes.



5



NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE.

=====
M A Y. 1770.

—————
I. PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

—————

- I. *ESSAI sur les maladies des gens du monde*, par M. TISSOT, D. M. de la S. R. de LONDRES, de l'Acad. Med. Phys. de BALE, de la S. Qc. de BERNE & de la S. de Phys. exp. de ROTTERDAM. LAUSANNE, chez GRASSET 1770. 212 p. 88.
SECOND EXTRAIT.

—————
NOUS avons parcouru avec M. TISSOT les moyens généraux de remédier aux principales maladies, suivons-le encore dans quelques détails sur le trai-

6 JOURNAL HELVETIQUE

tement de quelques-uns d'entr'elles. Comme tout ce que dit ce célèbre médecin dépend des principes précédemment établis, nous nous arrêterons peu sur chacune en particulier. — Cette *excessive sensibilité* qui fait tant de malheureux, doit se traiter comme les maux de nerfs, dont elle dépend. Quelquefois le mal ne gît que dans l'imagination. On se persuade qu'on n'est capable de rien & l'on a beaucoup de forces; on se prive de tout, on renonce à tout, on mitonne soigneusement un mal qui n'existe pas & l'on court risque de le faire venir. Si le médecin partage l'illusion du malade, celui-ci est perdu; „ J'ai vu, dit M. FISSOT, cinq malades, qui croioient ne pouvoir soutenir ni le jour, ni le bruit, ni l'air, ni les alimens, se tenir au lit dans une chambre obscure & bien nattée, ne vivre que d'un peu de bouillon ou de gelées, se croire dangereusement malades, mettre ordre à leurs affaires, & tout cela en jouissant d'une parfaite santé. Je les ai forcé à voir, à entendre, à parler, à sortir, à se nourrir & à agir comme les autres, à sentir tout leur bien être, & à passer dans un quart d'heure de l'état le plus triste au plus heureux.”

Les *migraines*, dans les commencemens, sont presque toujours l'effet d'un vice dans l'estomach. A cette époque, on en guérit

un grand nombre en interdisant les graisses, le salé, la pâtisserie, les acides & en donnant quelques amers & quelques purgatifs doux : le Kinâ, la Rhubarbe ont souvent réussi. Quand le mal est devenu habituel, il n'est souvent pas prudent de vouloir le guérir, mais on l'adoucit presque toujours par le régime que l'on vient de lire. Quand la migraine attaque des gens forts & sanguins, la diette doit être plus sévère : quelquefois il faut des saignées de tems en tems : Il y a peu de moïens de soulager dans l'accès ; une très grande tranquillité est presque le seul remède efficace. — Cette extrême sensibilité dans les yeux, dont on a parlé plus haut, ne cède qu'à un repos total de l'organe, au soin d'éviter un jour trop éclatant, le feu, le veilles, les boissons âcres. L'eau froide est un remède souverain. Il faut se coucher de bonne heure, & faire appliquer tous les mois une couple de ventouses à la nuque. — Les *maladies cutanées*, les boutons, les dartres au visage dépendent de l'irrégularité des transpirations, de l'âcreté des humeurs, ou du vice des digestions. Dans le premier cas, l'usage du jus de cerfeuil pris au printems est admirable ; les bains tièdes facilitent la transpiration. Quand les glaires & les acides sont la cause du mal

8 JOURNAL HELVÉTIQUE

la panacée blanche produit les meilleurs effets. En général, il est rare que les sudorifiques conviennent ; les purgatifs sont préférables, surtout il faut une très grande sobriété & un régime extrême. Les applications extérieures font disparoitre le mal, mais en le portant sur les organes internes il en résulte les maladies les plus fâcheuses. Quelque fois le mal ne cède à rien ; on ne peut vaincre l'épaississement de la lymphe que par le mercure, contre lequel beaucoup de gens ont des préventions. C'est leur rendre service que de les avertir qu'il y a un grand nombre de maladies très différentes, dans lesquelles l'usage du mercure est nécessaire, & qu'on peut l'administrer sans avoir à craindre aucun mauvais effet. . . On a une multitude de remèdes contre la *goutte* ; aucun n'est plus efficace que le lait pour toute nourriture. Souvent il a suspendu tous les accès, toujours il les a soulagés en les rendant plus rares. Quand on n'a pas le courage de se mettre à ce régime, on doit au moins s'astreindre à des mets très doux. S'il y a un préjugé, dont l'expérience démontre la fausseté, c'est celui qui défend de mouiller la goutte. L'usage des bains domestiques tièdes, dans les quels on met un peu de savon & quelques herbes légèrement aromatiques peut faire ga-

gner beaucoup. Les *maux de poitrine* sont l'inflammation, l'obstruction & la suppuration. La premier commence par une légère irritation accompagnée d'un petit engorgement, qui occasionne une toux sèche & un sentiment de chaleur, qui varie selon que l'engorgement est plus ou moins grave. Les seuls dérangemens sont un peu de maigreur, moins de sommeil, les lèvres souvent sèches. Cet état peut durer pendant plusieurs années, c'est une alternative de bien-être & de petits maux, qui subsiste jusqu'à ce que le principe du mal soit détruit, ou que faisant des progrès, il se termine par une inflammation de poitrine, qui tue, ou par une ethisie pulmonaire. Les moyens de prévenir le danger sont un régime très doux presque entièrement végétal, de petites saignées, un grand usage du petit lait, quelques demi bains tièdes pendant la belle saison; des bains de jambes le soir en se couchant; une grande attention à éviter l'air des quartiers trop habités. Il faut vivre, s'il se peut, à la campagne & surtout ne pas veiller trop tard. Les vocations qui exigent un grand exercice de la voix ne conviennent point à ceux dont la poitrine est attaquée. On doit craindre davantage les suites de cet état environ l'âge de trente ans, c'est alors que le sang acquiert plus

10 JOURNAL HELVETIQUE

d'épaississement, plus de disposition à l'inflammation. L'on entre dans les affaires, l'on éprouve des chagrins, l'ame est plus tendue, l'on dort moins & moins bien, toutes ces causes augmentent le mal. Si l'on parvient à l'age de quarante ans, il y a moins de danger. En général, en s'astreignant aux ménagemens prescrits, ces personnes peuvent parvenir à un age avancé. Le *crachement de sang* est souvent produit par quelque cause violente, il n'en est pas question ici ; mais il faut dire quelque chose de celui qui est la suite d'un vice dans la constitution naturelle du poulmon. Il dépend du relâchement dans les vaisseaux de ce viscère, qui ayant moins de force qu'ils ne devroient en avoir proportionnellement aux autres parties, cèdent aisément à l'effort du sang, qui les gonfle & les distend. Le mal se manifeste rarement dans l'enfance, mais entre vingt & trente ans, le malade prend un peu de toux avec une légère oppression, de la foiblesse, de la maigreur, une voix rauque; enfin le crachement de sang paroît, & c'est l'époque du danger. Dès lors les progrès du mal sont rapides, quoiqu'avec des symptômes différens, & ils conduisent à une issue funeste. Le moien le plus sûr de sauver les malades, c'est d'empêcher le crachement de

sang. Surtout on doit dès l'enfance faire éviter aux jeunes gens menacés de ce mal tout ce qui peut former beaucoup de sang, ou lui donner une disposition inflammatoire. Le chant, la déclamation sont très nuisibles, les corps baleinés sont funestes, on en a vu qui produisoient un crachement de sang deux heures après les avoir mis. — Les *tubercules* dans leur naissance sont très peu dangereux & presque toujours ignorés; mais quand ils deviennent plus nombreux ou plus gros, ils commencent à gêner les fonctions du poulmon, la respiration est gênée, les montées, les mouvemens violens suffisent pour essouffler les malades. Quand le mal augmente, les accidens deviennent plus forts. Il s'y joint une toux presque toujours petite, sèche & fréquente. Cet état est souvent combiné avec des obstructions dans quelques viscères du bas ventre, il est accompagné d'un sentiment de pesanteur au creux de l'estomach, & quelquefois tout autour du corps, comme si l'on avoit une ceinture trop serrée. Les tubercules peuvent avoir deux issues funestes: ou les malades périssent par la seule cessation des fonctions du poulmon, qui les jettent dans un affoiblissement insensible; ou les tubercules s'enflamment, supurent & s'ulcèrent. Le premier cas,

12. JOURNAL HELVÉTIQUE

n'est pas rare. Les malades meurent sans douleur, presque sans toux & sans aucun crachat. Quand l'inflammation se déclare, ces tumeurs comprimant les parties saines les engorgent, la fièvre naît, le malade a du frisson, de la toux, de l'oppression, souvent on le croit attaqué d'un gros rhume. Il se termine par une petite suppuration, qui fond le tubercule, le malade crache un peu de pus, il se ménage, boit quelques tisanes pectorales & se guérit pour quelque tems. Un second tubercule fait des progrès, les mêmes symptômes se reproduisent & finissent de même. Enfin les ressources étant usées, il s'établit une suppuration permanente, on tombe dans la véritable étiſie purulente & l'on meurt. Cette maladie de poitrine, quoique connue & désignée par HIPPOCRATE, n'avoit pas fixé autant qu'elle le devoit l'attention des médecins. A la fin du siècle passé, MM. MORTON & DESSAULT en ont fait sentir l'importance; malgré cela, plusieurs Médecins paroissent presque ne pas la connoître, & cela est d'autant plus fâcheux que son traitement, lors même qu'on la connoît, est très difficile. Dans les commencemens, un régime très sobre, & composé presque entièrement d'herbages, de fruit & d'eau, une ou plusieurs saignées

s'il paroît y avoir pletore , des remèdes apéritifs mais peu âcres , le mercure , le savon , l'extrait de cigue , le suc de mar-rhube blanc , sont des secours véritablement utiles. Le creffon la quelquefois réuffi. Le lait nuit dans plusieurs espèces de toux. . . . Quand les tubercules sont enflammés , il faut traiter la maladie par la saignée , l'oximel , le nitre , le régime le plus léger ; quand la suppuration est formée , on se borne au régime végétal , au miel , & à une tisane d'orge ; s'il y a journellement un peu de fièvre , on donne de petites doses d'acide minéral. Les jus d'herbes savoneuses , de lierre terrestre , de seneçon , de laitrons , de grande joubarbe , sont souvent très utiles ; mais dès que l'inflammation a cessé , il faut les abandonner. Les étifics se terminent par une suppuration établie dans le poulmon ; alors les remèdes deviennent inutiles. On ne connoit point de spécifique pour détruire la disposition purrulente du sang. On retarde les progrès du mal en vivant de végétaux , ou de lait dépouillé de toute sa crème. On peut ordonner des petites doses de Kina & un peu d'esprit de vitriol dans la boisson ordinaire. La décoction d'orge , de ris , de gruau , une infusion de pervenche sont utiles. Tant qu'il reste des forces , si le pouls a de la dureté ,

de très petites saignées réitérées fréquemment préviennent l'inflammation. M. TISSOT condamne la prévention qu'on a contre ce remède. Il cite son expérience & l'autorité de M. DOVER. . . Quelquefois on éprouve dans les intestins une chaleur incommode, on est constipé, il y a en même tems sécheresse, soif, fréquence dans le pouls; alors l'usage abondant de l'eau fraîche pour toute boisson, des lavemens journaliers d'eau simple, une grande attention à éviter les mets-échauffans, remédient à ces accidens qu'il ne faut jamais combattre par des purgatifs, qui les irritent. Si les secours simples sont insuffisans, on peut prendre soir & matin un demi quart d'onçe de crème de tartre. Si les entrailles sont fort sensibles, on doit préférer un quart d'onçe de pulpe de casse tout récemment tirée des bâtons, sans y ajouter de l'eau, comme font les Apôticaires. . . . L'obstruction est l'empêchement que les liquides trouvent à passer dans les petits vaisseaux. Elle a différens degrés, il n'y a aucune partie, qui ne puisse y être sujette. Le poulmon, le cerveau même n'en sont pas exempts, mais les viscères du bas ventre y sont plus exposés. De dix personnes adultes, qui ont des obstructions, chez neuf elles sont dans ce viscère; chez les enfans c'est dans le mésent-

tère & quelquefois dans le pylore ; la rate est beaucoup moins obstruée qu'on ne le croit communément. Le premier remède à ce mal c'est la sobriété, qui diminue la quantité des humeurs : C'est ensuite une grande attention à éviter tous les alimens visqueux, tels que les pâtisseries, tous les laitages, les châtaignes, les pommes de terre & en général tous les épaisissans. Il faut choisir des alimens fondans tels que les herbes & les fruits aqueux ; on doit aussi frotter tous les matins les parties engorgées avec une flanelle sèche ; prendre beaucoup d'exercice, à la campagne ; user des remèdes fondans, tels que les jus d'herbes chicoracées simplement exprimés ou extraits quand cela est nécessaire ; tels encore que le savon de Venise, les gommés, les préparations d'antimoine, les sels amers, la crème de tartre, l'eau de mer, les eaux minérales, le mercure, le fer, les racines apéritives. Souvent les bains tièdes, en relâchant les vaisseaux contribuent puissamment à guérir les obstructions. . . Les coliques qui viennent des calculs dans la vessie du fiel, & qui sont pour l'ordinaire l'effet des passions, veulent de l'eau pour toute boisson, un régime végétal, des sucs d'herbes, comme la chicorée, la dent de lion, le cresson, le fumeterre. Le petit-lait, le

16 JOURNAL HELVETIQUE

manné, le miel & des promenades en voiture sont fort utiles. L'usage de quelques eaux minérales, comme celles de Balarue, est propre à détruire la disposition à cette maladie; mais s'il y a lieu de soupçonner des calculs un peu considérables, ce remède trop actif peut causer bien des maux. M. LISSOT ne dit rien des vapeurs & des hypocondres, mais il annonce un ouvrage sur les maux de nerfs, que le public attendra avec l'impatience qu'inspirent les talens reconnus de l'auteur. Nous ne nous arrêterons pas à ce qu'il conseille touchant les maladies particulières aux personnes du sexe; le peu que l'auteur en dit doit être lu dans l'ouvrage même. Il termine son ouvrage par des traits de modestie, qui relèvent le prix des connoissances & des talens. Quoique son expérience & son état donnent un grand poids à ses observations; il ne présume point être capable de produire un changement si désirable pour la santé des gens du monde. Mais il a vu avec regret que des personnes qui par leur naissance, leurs emplois, leur éducation sont appellés à jouer les premiers rôles, & dont la santé est d'autant plus importante, qu'ils ont plus de devoirs à remplir, soient précisément celles qui en ont le moins, parcequ'elles travaillent continuellement

lément à la détruire; la manière de vivre qu'ils ont choisie est directement opposée à leur bonheur; loin d'augmenter la somme de leurs plaisirs, elle leur ôte la faculté d'en jouir, elle les jette dans un état d'infirmité, qui les exclut tous. Comment est-il possible qu'on se fasse illusion sur un objet si essentiel? y auroit-il en effet des gens à qui il est indifférent de se bien porter? Les avantages d'une bonne santé seroient-ils tellement inconnus à l'un des ordres de la société, qu'il fut parvenu au point de ne pas la désirer, ou, ce qui seroit encore pire, de s'applaudir de sa langueur, comme l'habitant des Alpes de son goître. Cet excès de délire n'est pas croiable. On ne conçoit pas qu'il puisse être contraire au bon ton de se bien porter. Quelle mode, que celle qui rend incapable d'être heureux & de remplir ses devoirs? S'il est des personnes sensées qui languissent, c'est par erreur & non point par système. Elles seront charmées d'être défabusées. La lecture de cet essai pourra les éclairer sur les dangers qui les menacent, elle les rappellera à un genre de vie moins nuisible. C'est à M. TISSOT qui a commencé un travail si nécessaire, à achever son ouvrage dans un écrit plus étendu. Malgré tout ce que

18 JOURNAL HELVETIQUE

sa modestie lui fait dire, ses lumières & sa réputation semblent lui imposer cette tâche; il peut compter sur l'empressement du public à recevoir tout ce qui sortira de sa plume.



II. *Réflexions d'un Suisse sur cette question; feroit-il avantageux aux Louables Cantons Catholiques d'abolir les Ordres Religieux, ou tout au moins d'en diminuer le nombre? Traduit de l'Allemand, sur la seconde édition. 1769. Brochure 8vo. de 77 p.*

CE que l'on a écrit avec tant de force contre la vie oénobitique & l'abus des monastères paroît avoir fait impression, plusieurs puissances de l'Europe, quelques Républiques même, prennent des mesures pour arrêter les maux, dont ces pieux établissemens peuvent être suivis. Les autres Etats attentifs à ces démarches, attendent le moment de prononcer à leur tour sur un sujet si intéressant. L'auteur de ces réflexions, patriote zélé & Catholique ju-

précieux met sous les yeux de ses citoyens
 la substance de tout ce qu'on a écrit sur
 cette matière. „ Dans leur première ori-
 „ gine les Couvens étoient des établisse-
 „ mens utiles , formés par les motifs les
 „ plus respectables. Des vieillards courbés
 „ sous le poids des années , consumés par
 „ les travaux d'une vie laborieuse, vouloient
 „ passer le peu de jours qui leur restoit
 „ à vivre loin du tumulte du monde,
 „ dans la retraite & la méditation de la
 „ mort. Le travail de leurs mains four-
 „ nissoit à leur nourriture ; l'or, l'argent,
 „ les pierres précieuses ne décoroient pas
 „ leurs humbles retraites ; leurs saints
 „ Cantiques n'étoient pas entonnés par
 „ des *Virtuosos* ; Leurs cœurs brûlans de
 „ charité & de zèle , étoient des temples
 „ où Dieu aimoit à habiter ; les malheu-
 „ reux trouvoient auprès d'eux des secours
 „ assurés & des conseils salutaires. L'in-
 „ nocence de leurs mœurs , la pureté de
 „ leur culte , leur méritoient la confiance
 „ & le respect. Ils visitoient les malades
 „ & ils étoient guéris. Dieu leur donnoit
 „ la connoissance de ces simples bienfa-
 „ sans , dont ils se servoient pour soulag-
 „ leurs frères. Voilà les miracles qu'
 „ savoient opérer ! Ainsi vécutent les f-
 „ dateurs de nos Eglises ; tels étoient t

20 JOURNAL HÉLVÉTIQUE

„ saints Compatriotes : Tel fut encore dans
„ ces derniers tems *Nicolas de FLUE.* „
„ Quel portrait ! mais de nos jours , où
„ trouver l'original ? „ Jeunes encore lors-
„ qu'ils entrent dans les cloîtres, la plus
„ part de ceux qui se consacrent à la vie
„ monastique ne connoissent ni le monde,
„ ni eux-mêmes. Les insinuations de pa-
„ rens intéressés, les pièges des religieux
„ avides, l'orgueil d'une jeunesse impru-
„ dente, un zele aveugle, quelque mécon-
„ tentement domestique, c'en est assez pour
„ les arracher à la patrie, à leurs parens,
„ à leurs amis, à l'humanité. La nature
„ n'a point encore parlé, ils renoncent par
„ un vœu solennel à des sentimens jus-
„ qu'à-là inconnus ; mais elle reclame ses
„ droits avec plus de force, lorsqu'il n'y
„ a plus de moyen légitime de les satisfaire.
„ Bientôt les fleurs de la jeunesse se fanent,
„ un visage pâle & exténué, une humeur
„ sombre & mélancolique décèlent le cha-
„ grin, qui les ronge. Ils voudroient pren-
„ dre la fuite, mais un abîme de dangers
„ les effraie & si quelque chose adoucit leur
„ misère, c'est l'espérance de jouir dans la
„ fuite d'un peu plus de liberté. Avec de
„ pareils sentimens, comment servir Dieu
„ jour & nuit dans la prière & dans le
„ jeûne ? Ces devoirs si délicieux lorsque

le cœur nous y porte, ne doivent point
 être contraints : Au lieu de s'éloigner des
 vanités du monde, voiez-les attachés à
 amasser d'immenses trésors, adroits à
 dépouiller les familles opulentes, avides
 à succer le sang de l'artisan & du mer-
 cénaire. Contemplez les palais, où ils
 languissent dans la paresse. Leurs vastes
 greniers régulent dans le pais le prix des
 denrées ? Uniquement occupés d'eux &
 de leur commerce, les pauvres sont renvoyés
 sans consolation, ou leurs fastueuses au-
 mônes se réduisent à quelque mets com-
 muns dont le riche ne voudroit pas nour-
 rir les animaux domestiques, qu'il en-
 tretient pour ses plaisirs. Pères, qui
 vous êtes dépouillés pour placer vos en-
 fans dans un cloître, allez-y chercher
 des secours, vous y trouverez la peine
 de votre imprudence. — Ces vérités,
 un peu enflées peut-être par le ton empha-
 tique dont on le prononce, sont appuyées
 par des preuves de fait. Les récès de la
 diette de Baden de l'an 1612, pronon-
 cent contre l'avidité de certains moines qui
 prétendoient s'emparer des biens & laisser
 des héritiers, des enfans même, dans la mi-
 sère. „ Quelles considérations ont pu por-
 „ ter les Rois de Portugal, d'Espagne, de
 „ France, des deux Siciles, l'Electeur de

22 JOURNAL HELVÉTIQUE

„ Bavière & quelques autres à prendre des
„ mesures pour détruire certains ordres &
„ en limiter d'autres? Croiroit-on que ces
„ princes ont abandonné la religion? Si
„ vous étiez capables de porter un pareil
„ jugement, mes chers compatriotes, con-
„ damnez aussi vos pères: Jamais vous ne
„ ferez ce qu'ils firent en l'an 1370, dans
„ le fameux acte connu sous le nom de
„ *Pfaffen Brief*. Lisez le traité des *Libertés*
„ *de l'Eglise Helvétique*, vous verrez jus-
„ qu'où s'étend à cet égard le pouvoir
„ d'un peuple libre.

POUR éloigner le reproche qu'on pour-
roit lui faire de pousser trop loin la préven-
tion contre les réguliers, l'auteur entre
dans un plus grand détail sur la vie licen-
tieuse qu'ils se permettent. Nous ne le
suivrons pas dans ces discussions. Les au-
teurs réformés n'ont que trop appuyé sur
ces reproches. On voit par des titres au-
thentiques que depuis l'an 1230, les Lou-
bles Cantons ont travaillé à reprimer les
désordres choquans de leurs Ecclésiastiques.
Il est vrai que la Réformation a contribué
plus que toute autre cause à les contenir.

CEPENDANT, en 1581, on trouve un
ordre donné au Prévôt de *Wyslikon*, dans
le Comté de Baden, pour qu'il ait soin de
marier ses concubines, lorsqu'elles se trou-

vent enceintes. L'auteur leur reproche d'avoir été en 1712 les promoteurs de la guerre civile. Puis passant aux religieux actuellement existant, il se laisse emporter à son zèle. De ce que les moines s'occupent charitablement à négotier des mariages, il en tire contre eux de facheuses présomptions. Leurs visites, selon lui, n'ont d'autre but que de satisfaire leur avidité; leurs discours ne sont ni édifiants ni utiles; leurs consolations aux malades & aux mourans sont dictées par une infâme avarice. Si leurs crimes sont moins publics, ne croiez pas que leur conduite soit plus régulière. Consultez les régistres des officialités, & vous verrez, si du moins vous pouvez jamais en obtenir la permission, vous verrez des excès aussi criminels qu'il y en ait jamais eu. Nos religieux n'ont pas poussé la méchanceté jusqu'à souffler la revolte parmi les peuples, à porter sur les Princes de mains parricides, à empoisonner les hosties, mais leurs maximes sont uniformes. Pouvoir, richesses & indépendance, voilà leur objet principal.

ICI l'auteur revient aux faits: Les Louables Cantons Catholiques ne font que le tiers de la Suisse, & l'on y trouve 119 Couvens, qui nourrissent 3700 religieux de l'un & de l'autre sexe; & qui absorbent

un tiers des revenus du pais. Les richesses, une fois entrées dans les Couvens demeurent ensevelies, la circulation est interrompue & la misère va chaque jour en augmentant. La profusion même des moines est un intérêt déguisé. L'Abbaie de N. D. des Hermites fait des dépenses considérables en bâtimens somptueux; elle occupe au moins 100 ouvriers pendant toute l'année, mais ils reçoivent un salaire modique & ils paient chèrement les denrées dont le Couvent ne fait que faire. Tel est le système d'économie reçu dans toutes les maisons religieuses. Il restoit encore une objection à prévenir. Si l'on réforme les monastères, que dira le Pape? Mais Sa Sainteté n'a-t-elle pas souffert tous ces changemens?... Laissez protester le St. Père, recevez ses bulles & ses brefs avec tout le respect qui est dû au Premier des Evêques. Après ces observations, il propose ses moiens de reforme. 1°. Délivrer de leurs vœux tous les religieux & religieuses, qui ont au-dessous de 40 ans: 2°. Assigner à ceux qui rentrent dans le monde 1000 fr. comptant pour toutes leurs prétentions: 3°. Ne recevoir désormais personne dans les cloîtres qui n'ait 30 ans révolus, ou que la maladie ne rende incapable de travail: 4°. Soumettre tous les

réguliers à l'autorité séculière & leur interdire le droit d'acheter, d'hériter, & de recevoir par donation : 5°. Leur défendre la commerce usuraire de leurs denrées, & soumettre annuellement à l'examen du Magistrat les comptes de leurs revenus : 6°. Défense d'élire un étranger pour chef d'aucune maison religieuse : 7°. Sentence de bannissement contre tout ecclésiastique qui refuseroit de se soumettre à ces conditions.

A la suite de ce mémoire, on trouve les nouveaux réglemens ecclésiastiques de la République de Venise, & les articles de réformation proposés au concile de Bâle en 1442, par l'Empereur *Sigismond*. La première de ces pièces est connue, la seconde mérite de l'être. Nous nous abstenons de prononcer sur cet ouvrage. C'est au lecteur judicieux, à retrancher les figures oratoires, & à peser les faits pour en tirer des conséquences sans écouter ni la passion ni les préjugés.

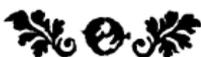




LA pièce que nous venons de parcourir a donné lieu à deux autres, que nous devons aussi faire connoître.

III. *Widerlegung &c. c. à d. Refutation des réflexions d'un Suisse sur la question, s'il ne seroit pas avantageux à la Suisse Catholique d'abolir entièrement les ordres religieux, ou du moins de les restreindre.* Brochure 12 p. 8^o.

CETTE pièce malgré son titre, paroît avoir plus aigri les réguliers que ne l'avoit fait la précédente. Ils ont senti que la modération de l'auteur leur portoit de plus rudes atteintes que les déclamations toujours un peu outrées de leur premier adverfaire. Le titre même de l'ouvrage doit être pris dans un sens très limité. Bien loin d'attaquer directement les principes de la première pièce, il s'attache uniquement à relever ce qui lui paroît équivoque, à adoucir les propositions choquantes, à corriger les faits un peu hasardés.





I V. Une troisième pièce sur le même sujet, est intitulée : *Reflectionen &c. c. à d. Réflexions d'un Suisse sur la question : S'il ne seroit pas avantageux à la Suisse Catholique d'abolir entièrement les ordres religieux, ou du moins de les restreindre, examinées & refutées par les réflexions opposées d'un autre Suisse. 1769. 122 p. 8vo.*

ON croira dans trente ans d'ici que cette brochure a vu le jour dans ces tems de barbarie, où le nom même du goût étoit inconnu. L'auteur, quel qu'il puisse être, ne se pique ni de politesse ni d'élégance. Il a partagé son ouvrage en sept sections, dont voici les titres : 1. Sect. Le faiseur de réflexions est un méchant hypocrite : 2. Une douzaine d'archi-menfonges du faiseur de réflexions : 3. Une douzaine d'archi-calomnies : 4. Quelques diffamations impies du faiseur de réflexions contre les ordres religieux. 5. Plusieurs erreurs condamnées par l'Eglise Catholique, dans lesquelles le faiseur de réflexions s'embourbe, 6. Les Couvens sont-ils nuisibles

28 JOURNAL HELVÉTIQUE

à la Suisse catholique & font-ils la cause de l'indigence qui y règne. 7. L'exemple de quelques puissances doit-il engager les Suisses à abolir les ordres religieux? Il paroît au reste que l'on a écrit cette brochure en faveur du plus bas peuple, dont on a adopté le ton & le langage, & à qui seul elle peut être agréable.

V. *Jugement sur l'histoire de la religion chrétienne, où l'on examine l'avant-propos mis à la tête du livre intitulé : ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE FLEURY, par Mr. Jean Henri LE MAÎTRE, Père, Minist. du St. Evangile. Nulla vis major pietate vera est. Nouv. édit. augmentée d'une préface & de diverses remarques, par l'auteur. Zurich chez Fuesli & Comp. 1769. 8vo.*

APRES tant d'ouvrages solides que les plus grands génies ont écrit pour la défense de la religion, il semble qu'on pourroit se dispenser de rentrer en lice avec des athlètes, qui pour toutes armes n'ont que des sophismes ingénieux, ou des fail-

lies souvent indécentes. Pour mettre en évidence les sublimes vérités du christianisme, est-il donc nécessaire d'ajouter quelque chose à tant de volumes publiés pour sa défense? Ne suffit-il pas de donner aux adversaires pour toute réplique les saints livres mêmes qu'ils attaquent sans les avoir étudiés, & qu'ils n'entendent point, parcequ'ils ne veulent point les entendre? Aussi n'est-ce pas pour convaincre des gens décidés à douter, que notre auteur a pris la plume. — Sachant que les lecteurs modernes n'aiment que les livres modernes, & que les meilleurs ouvrages un peu surannés n'ont guère plus d'appas pour eux que les beautés surannées; il a trouvé bon de piquer leur curiosité en leur présentant dans un nouveau jour d'antiques vérités. — Il sent bien que son ouvrage n'est presque qu'une répétition de choses souvent répétées, mais toujours ignorées de certaines gens, attachés peut-être à ce préjugé singulier, que les vérités vieillissent & s'usent comme les habits. — Il fait, que des vérités bien prouvées une fois n'ont pas besoin de nouvelles preuves. — La plus démonstrative de la vérité de notre sainte religion est sans contredit celle-ci, qu'étant si souvent répétées depuis dix neuf siècles, elles n'aient pas

30 JOURNAL HELVÉTIQUE

perdu de leur valeur. Nous osons avancer que jamais ni les incrédules, ni les railleurs de nos jours n'ont fait aucune objection éblouissante, à laquelle les théologiens anciens, les Pères de l'église, & les Apôtres même n'aient répondu d'avance. — Mais tandis que les premiers ne rougissent pas de se répéter sans cesse, devoit-on rougir de leur répéter les mêmes réponses? Rendons à notre auteur la justice qu'il mérite. Il a répondu de sang-froid à des adversaires fort souvent injustes. Il a disputé avec des railleurs mordans & impitoyables sans plaisanteries & sans fiel. — Enfin il a partout opposé la raison à l'esprit, & les preuves aux railleries. S'il n'a pu persuader ses antagonistes, il doit lui suffire de les avoir convaincus. — L'auteur se distingue très avantageusement de la foule des théologiens par une vaste erudition & par une connoissance approfondie de l'histoire ecclésiastique, dont on ne s'est jamais servi si heureusement pour séparer l'essentiel de la religion de ce qui n'en est que l'accessoire.

*

*

*



II. PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE L'EUROPE.

A L L E M A G N E.

I. PRAGMATISCHE GESCHICHTE &c.

c. à d. *Histoire pragmatique de la fameuse Bulle IN COENA DOMINI, où l'on fait voir les suites funestes, qu'elle peut avoir dans l'état, & dans l'Eglise, pour servir à la décision de tous les différens, qui se sont élevés dans notre siècle avec la Cour de Rome. 2. Parties. 4to. 1769. SECOND EXTRAIT.*

IL'a fallu des siècles pour élever ce grand édifice des prétentions de la Cour de Rome, dont l'auteur développe les principes fondamentaux dans la première Partie de son ouvrage. Dans celle-ci il montre de quelle manière on pût réussir à le former, quels

instrumens on mit en œuvres, quelles personnes y ont le plus contribué, quels événemens il a occasionnés, quelles furent les causes de sa décadence. La première section comprend le tems qui s'est écoulé depuis les premiers siècles de l'Eglise Chrétienne, jusqu'à GREGOIRE VII, qui jetta les fondemens de la puissance papale. Des lors il faut envisager les ordonances contenues dans la Bulle comme les règles fondamentales de la Cour de Rome. Cet esprit de domination sur les Princes anima tous les Papes jusqu'à BONIFACE VIII. Ce pontife trop imprudent reçut de la part de la France le premier & le plus violent de tous les coups. Sous LOUIS DE BAVIERE, il se trouva pour l'honneur de l'humanité quelques grands génies, qui arrêterent en quelque façon le torrent qui alloit tout engloutir, jusqu'au concile de *Constance*, qui opposa de nouvelles barrières à cet esprit de domination arbitraire. Mais dans la suite, les Papes ne firent pas moins leurs délices des principes de la Bulle. MARTIN V lui-même n'y voulut pas renoncer, quoiqu'il y parût formellement obligé par le même concile. Depuis lors, plusieurs Princes & divers savans s'élevèrent contre ce droit *pénal*, auquel les Papes vouloient assujettir l'univers. A Bâle, on s'atta-

s'attacha à anéantir tous ces principes, & ce ne fut pas sans quelque succès. Mais le grand schisme qui survint en Allemagne, le Concile de Trente, l'établissement des Jésuites, zélés défenseurs de la Bulle; tout cela fit naître d'autres idées. Depuis lors, les atteintes portées à l'autorité des Princes furent plus violentes, les pièges plus secrets, les ruses de cabinet plus fréquentes. On défendit la Bulle avec plus d'art, & ses maximes furent comme consacrées par la canonisation de PIE V. C'est pour cela que le Pontificat de CLEMENT XI. fait une époque considérable dans cette Histoire. On forma de nouvelles attaques; mais elles furent repoussées avec vigueur, jusqu'à ce qu'enfin sous CLEMENT XIII, les plus puissans d'entre les Princes Catholiques, prirent feu tant contre les Jésuites, héritiers de la Bulle, que contre la Bulle elle-même, & se proposèrent d'extirper par des décrets solennels ce mal jusqu'à la racine. Dans chacune des questions que notre Auteur traite, il se propose d'examiner six objets. Il détermine d'abord la manière dont on fit usage de l'excommunication. Portant ensuite ses recherches sur l'autorité des Rois, il est

faie de montrer comment elle fut attaquée & défendue. L'ordre épiscopal fixe à son tour l'attention de l'Auteur. Il examine comment les Evêques firent valoir leurs droits avec liberté, ou comment devenus les vils agens des Papes, ils se virent forcés à se prêter à toutes leurs vues. Les ordres religieux font le quatrième objet de ses recherches. Il discute l'avantage ou le préjudice qu'ils ont apporté à l'Eglise; il montre comment ils ont contribué à ébranler ou à affermir les trônes. Les richesses de l'Eglise font soumises à l'examen dans un cinquième article. On fait sentir comment elles ont été acquises, & comment elles ont englouti les richesses des Etats. Enfin les immunités réelles, personnelles & locales fournissent des réflexions intéressantes. Qui ne fait combien elles ont défiguré l'Eglise de J. C.? combien elles y ont introduit de schismes, de divisions & de désordres? Ce sont-là précisément les matières sur lesquelles on a tant disputé de nos jours. Nous voudrions fort pouvoir entrer dans le détail. On verroit avec plaisir la marche de l'Auteur, & on admireroit la profondeur de ses recherches. Mais nous passerions les bornes d'un extrait. Contentons-nous de par-

courir la relation qu'il donne du dernier Conclave, elle fera connoître jusqu'à quel point l'Auteur est instruit.

CLEMENT XIII mourut le 2. Février 1769. Les sollicitations de la Maison de Bourbon contre les Jésuites, firent descendre ses cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre. Le Collège des Cardinaux étoit alors composé de six Evêques, *Calvachini*, *Lante*, *Jean François Albani*, *Senard*, *Serbelloni*, *Stoppani*; de six Prêtres, parmi lesquels étoit *Ganganelli*, & de douze Diacres. Après les cérémonies d'usage, les Ministres étrangers commencèrent à faire les visites aux Cardinaux, comme cela se pratique. Ceux de la Maison de Bourbon n'en firent point aux trois Cardinaux, *Boschi*, *Buonaccorsi* & *Torrégiani*. Ils insistèrent sur la nécessité d'attendre l'arrivée des Cardinaux étrangers. Du reste l'on ne remarqua pas ces intrigues, qui sont si ordinaires dans ces circonstances. Le 15 de Février, il entra 27 Cardinaux dans le Conclave; ils prêtèrent le serment accoutumé; la clôture se fit à l'ordinaire. Le 16e., *Lante* donna la communion à ses Collègues & le scrutin commença. Les suffrages furent d'abord en faveur de *Fantuzzi*, ensuite de *Origi* &

de *Perelli Ghigi*, Prélat de cinquante sept ans, eut dix huit voix; enforte qu'avec une de plus il auroit été élu dès le premier scrutin, ce dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire. Tout Rome disoit que ce Cardinal étoit un protecteur des Jésuites, & l'on fut confirmé dans cette opinion, lorsque l'on vit *Néri-Marie* & *André Corfini* entrer au Cónclave. Ils étoient l'un & l'autre fort peu amis de la Compagnie de Jésus, & ils avoient à leur service Monsieur *Bottari* & l'Abbé *Foggini*, ennemis déclarés de ces Pères. Ils y eut alors 28 Cardinaux. *Ghigi* n'eut plus que onze voix. Le Cardinal *delle Lanze* entrant au Conc'ave sur la fin de Février, eut la satisfaction de voir le Peuple entourer son carosse & le proclamer Pape. Certains zélateurs se promettoient des merveilles de la bonne intelligence de ce Prélat avec la Cour de Turin. Cependant les Jésuites étoient toujours sur le qui-vive: On vit qu'ils avoient eu beaucoup de part aux succès de *Ghigi*, & que le Cardinal *Jean François Albani* étoit à la tête du parti. *Orfini* découvrit la mine, & onze Cardinaux, savoir, *Orfini*, *Stoppani*, *Néri Corfini*, *André Corfini*, *Colonna*, *Panfili*, *Ganganelli*, *Perrelli*, *Pirelli*, *Guiglielmi*, & *Stuard* s'opposoient à cette faction.

Parraciani & *Buffalini*, ce fidèle ami de CLEMENT XIII, augmentèrent le nombre des Cardinaux. Cependant le sacré Collège étoit un corps languissant, qui ne devoit recevoir de force que par l'arrivée des Cardinaux étrangers. Il parut dans le scrutin du 10e. Mars, qu'une des trois factions avoit pris des mesures pour faire élire *Serbelloni*. Le Cardinal *Orsini* découvrit heureusement la trame, il se leva à la huitième heure (*), éveilla les Cardinaux de son parti & fit manquer le projet. Pendant que tout Rome n'avoit des yeux que pour admirer l'Empereur, les Cardinaux alloient toujours leur train. Les partis les plus puissans étoient l'un pour *Stoppani* & l'autre pour *Fantuzzi*. *Stuard* étoit à la tête du premier, Cardinal tout dévoué aux Jésuites, auquel se joignirent pour quelques raisons de politique, *Orzini* & *Corzini*, deux Cardinaux dévoués aux couronnes, & quelques autres. La présence de l'Empereur dans le Conclave & la conversation touchante qu'il

(*) A deux heures du matin selon notre manière de compter.

eut avec le vieux *Albani*, fait beaucoup d'honneur aux sentimens de S. M. Impériale. Un ruisseau de larmes couloit des yeux du respectable vieillard. Il baïsa les mains du Monarque & lui dit en l'embrassant : *Mon fils, à cette heure, je mourrai content.* Ce Prélat dont la vue est obscurcie par l'âge, s'écria en descendant un escalier. *Ab! je n'y vois plus.* A l'instant, le Grand Duc de Toscane lui donna la main, en disant : *Pour le coup, j'ai fait une fois le devoir de Conclaviste.*

PALLAVICINI, de *Lucynes*, *Sersale* entrèrent dans le Conclave & de *Bernis* arriva à Rome le 25e. Mars. On vit paroître alors le sentiment d'un Théologien sur la suppression des Jésuites; mais il ne fut pas fort applaudi, parce qu'il faisoit tout dépendre du Pape. Naples occasionna les plus sérieuses réflexions. Il parut que le Roi vouloit distribuer aux pauvres toute la succession des Evêques. Cette prétention étoit occasionnée par la conduite des Chanoines de *St. Marc*. Ils avoient hérité 28000 ducats par la mort de leur Evêque, & ils disputoient à son neveu un chétif leg, que celui-ci lui avoit laissé. Ainsi il survenoit de tems en tems des incidens, qui exigeoient de nouvelles mesures, si l'on vouloit élire un

Pape capable de soutenir la dignité de la tiare. Il y avoit alors quatre factions opposées; celle de *Rezzonico*, de *Corzini*; d'*Albani*, & de *Torregiani*. Il sembla d'abord que la Cour de France étoit bien disposée pour *Lante*, qui avoit été proposé au Pape pour remplir le poste de Secrétaire d'Etat, lors que le Cardinal *Valenti* eut une attaque d'apoplexie. Mais les choses changèrent de face, après qu'on eut fait certaines découvertes. Ajoutez qu'il étoit souverainement haï du Peuple. Il ne restoit donc que deux personnes sur qui les Cours pouvoient jeter les yeux; *Sersale* & *Ganganelli*. Un parti secret travailloit pour le premier, parce qu'on faisoit qu'il étoit agréable à la Cour d'Espagne. L'autre avoit contre lui les *Clémentins*, mais les Princes de la Maison de Bourbon le regardoient comme un ennemi secret des Jésuites. Quelques Cardinaux qui arrivèrent, grossirent peu à peu le nombre des partisans de *Ganganelli*. *Branciforte*, Archevêque de Palerme, *Cavalchini* & *Molina* entrèrent dans le Conclave le 7e. Avril; *Pozzobonelli* parut avec des instructions de la Cour de Vienne, qui firent d'autant plus d'honneur à la Maison Impériale, qu'elles étoient désintéressées & n'avoient en vue que le bien général de l'Eglise.

40 JOURNAL HELVETIQUE

Ce furent là les beaux jours du Conclave. On reçut de Portugal des nouvelles beaucoup plus agréables qu'on n'étoit accoutumé à en recevoir. L'Ambassadeur de cette couronne à Paris voyoit plus souvent le Nonce, & le Comte d'*Qeiras* avoit reçu très gracieusement le Courier de la Chambre, qui avoit apporté la nouvelle de la mort de CLEMENT XIII. Mais le ciel se couvrit bientôt de nuages, lorsque le Cardinal de *Luynes* eut déclaré que S. M. T. C. ne verroit pas avec plaisir, qu'on élit aucun des Cardinaux qui avoient assisté à la Congrégation, dans laquelle on avoit dressé le Bref contre Parme. Dès le 2e. Avril, le Peuple courut en foule à St. Pierre, sur le bruit qui se répandit que *Ganganelli* étoit élu Pape. Cette marque d'affection ne put que flatter ce Cardinal, mais il le fut bien davantage, lorsque *Bernis* le nomma pour l'un des trois sujets qui seroient agréables à la Cour. Ce dernier n'eut pas plutôt remarqué que *Fantuzzi* avoit constamment certains suffrages, & qu'une partie du sacré Collège pensoit à toute autre chose qu'à faire plaisir aux Cours de la Maison de Bourbon, qu'il le prit sur un ton fort haut : Non, Messieurs, dit-il à ses antagonistes, vous ne ferez pas un Pape ;

mais un Evêque de Rome. Jamais le Roi mon Maître ne donnera son approbation à un sujet qui a assisté à la Congregation de Parme. En disant cela, il jeta les yeux sur les Cardinaux Cava'chini, Serbelloni, Stoppani, Rezzonico, de Rossi, Castelli, Fantuzzi, Buonacorsi, Boschi, Calini & Torregiani. Une déclaration aussi fière étonna les Cardinaux ; *delle Lanze* répondit avec hardiesse que le Roi Très-Chrétien n'a qu'un seul suffrage exclusif & non pas onze. Là-dessus le scrutin fut rompu & le mécontentement général. *Bernis* eut assez à faire pendant toute la nuit à calmer les esprits effarouchés. Il expédia un courrier à Versailles, & le sacré Collège en fit de même de son côté. Pendant ces entrefaites, *Oddi*, quoi qu'agé de 92 ans, vint fortifier le parti des Jésuites ; mais *Bernis* ne perdit pas courage. Il parut très lié avec *Jean François Albani*, afin de se servir de son parti pour atteindre son but. *Corfini*, comme ami des Couronnes, lui étoit attaché, & l'on observa qu'il demanda à sa Cour des instructions touchant *Ganganelli*. Les efforts infructueux que l'on fit en faveur de *Gligi* & de *Fantuzzi* ne servirent qu'à découvrir la foiblesse de certain parti. *Stoppani* continua d'avoir un certain nombre de suffrages.

On le plaignit d'avoir pris part, par complaisance pour CLEMENT XIII., au Bref fatal qui caufoit tant de troubles au St. Siège, & à lui un revers si fâcheux. Pour gagner du tenis, on parut songer à l'octogénaire *Cavalchini*; mais il s'éleva tout à coup un fâcheux nuage, lorsque *de Luynes* & *Bernis* présentèrent aux Cardinaux un écrit à signer, par lequel le futur Pape s'engageoit à supprimer l'ordre des Jésuites, à retirer le Bref lâché contre Parme & à reconnoître l'Infant Duc de Parme comme Souverain. Les Cardinaux s'en excusèrent, mais comme les françois étoient pressans, on chargea quelques Théologiens de donner leur avis sur cette matière, & l'on éluda ainsi une démarche fort épineuse. Le Cardinal *Branccaccio* opina que les Cardinaux pouvoient consentir à ce qu'on exigeoit; mais dans le cas seulement où ils seroient unanimes sur ce point, & où ils y consentiroient de leur plein gré pour le bien de l'Eglise & de l'Etat, sans être forcés par aucune puissance étrangère. Quelque raisonnables que fussent ces conditions, elles n'empêchèrent pas que le Cardinal *Stoppani* n'eut 27 voix. Trente-un lui auroient assuré la tiare; mais bientôt il fut abandonné par *Serbelloni*, qui cherchoit pour lui-même les clefs de

St. Pierre & ensuite par *Castelli*, qui étoit regardé comme un vrai Philosophe Chrétien. *Pozzobonelli* pria le S. Collège de ne plus penser à lui. *Rezzonico*, sans paroître décidé pour personne, fut toujours honoré de tous. Les deux Cardinaux Espagnols souhaitèrent de voir couronner *Sersale* ou *Carraciolo*; mais les Romains ne vouloient pas en entendre parler. Le nombre de leurs amis, leur pauvreté, les principes qu'on leur supposoit, effraioient tout le monde. *Bernis* continuoit à répandre l'épouvante: *Messieurs*, disoit-il à ses Collègues, nous resteyons ici renfermés pendant plusieurs années, si nous ne voulons pas descendre aux desirs de mon Roi. *Stoppani* remarquant la désertion de ses partisans, se retira sagement de la scène, & pria ses amis de ne plus le proposer. *Malvezzi* avoit fait quelques démarches pour obtenir les bonnes graces de la Maison de Bourbon, mais *Sersale* & *Carraciolo* furent toujours les plus agréables, quoique tout le Collège protesta qu'ils ne seroient pas même proposés. Les Cardinaux Milanois se jettèrent dans le parti de *Jean François Albani*, & cette disposition des suffrages en donna 35 à *Fantuzzi*; mais ce fut là que finirent ses espérances. *Rezzonico* se déclara ouvertement contre lui, piqué de

44 JOURNAL HELVETIQUE

ce qu'il n'avoit pas même paru aux funérailles de son Oncle, & de ce qu'il s'étoit toujours montré contraire aux desseins de son bienfaiteur & principalement aux Jésuites. Il se tint des conférences chez *Cavalchini*. Les deux Cardinaux françois & les deux Espagnols, *Pozzobonelli* & *Sersale* y assistèrent. L'on y passa en revue tous les sujets éligibles & l'on s'arrêta à ces cinq, *Ganganelli*, *Sersale*, *Canale*, *Carraciolo* & *Guglielmini*. Les deux premiers vouloient établir le culte de *Palafox*, il étoit juste que le Saint fit le miracle éclatant de créer un Pape. Dans la seconde conférence, *Bernis* captura tous les suffrages par un discours très sensé. On se rendit chez *Rezzonico*, on le pria de proposer les deux sujets qu'il croioit les plus capables. Il s'en excusa, & témoigna qu'il les estimoit tous également. On fonda tous les Cardinaux, mais l'on trouva les sentimens encore trop partagés.

ENFIN *Palafox*, cet ardent défenseur des droits de l'Épiscopat fit son Avocat Pape. Le 16 Mai, après midi, *Bernis* s'aboucha avec *Jean François Albani* qui jusques-là s'étoit déclaré par *Fantuzzi*. Il joignit ses dix suffrages à ceux des couronnes; ce qui fit le nombre de vingt-deux. Il faut, dit *Albani*, prendre enfin

un parti. Fort-bien, repliqua Bernis, faisons de Serfate. Non, repliqua Albani, jamais le sacré Collège n'y consentira. Proposez en un autre, qui soit aussi agréable aux couronnes. Prenons Ganganelli: c'est un Religieux de mœurs irréprochables. Il n'est d'aucun parti: Sa science est solide. Il est d'un âge très convenable, d'ailleurs, il est né dans l'Etat Ecclesiastique & chéri du Peuple. Bernis avoit peine à croire, qu'on tombât précisément sur celui qui étoit le plus agréable aux couronnes. A merveilles, repliqua-t-il, trouvez-lui donc des suffrages. Ceci fut encore un secret le 17e. Mai. Le jour suivant, les Cardinaux étrangers firent paroître quatorze suffrages en sa faveur, & l'après-midi, il y en eut 18. A la sortie de ce scrutin, Jean François Albani se rendit avec les Cardinaux étrangers chez Rezzonico & Torregiani, qu'ils invitèrent à se joindre à eux. Le premier refusa, l'autre demanda un jour pour y penser. L'on convint de s'assembler dans la cellule de Pozzobonelli, pour terminer l'affaire. L'heure fixée s'écoula, Rezzonico ne paroissoit point. On le chercha par tout, il fut trouvé en prières dans sa cellule. On le conduisit dans le lieu assigné, & on lui demanda sérieusement, s'il n'avoit pas intention de don-

ner sa voix à *Ganganelli*. Il demanda du tems : *Non*, lui dirent les Cardinaux étrangers, ne voulez-vous point y consentir ? L'on fera un Pape sans votre parti, & si l'élection de ce Pape ne peut pas avoir lieu, l'on prendra un sujet de l'ancien Collège. La-dessus *Albani* se transporta sur le champ chez *Torregiani*, à qui il représenta les suites d'un plus long délai. *Torregiani* prit sur lui de ramener le Cardinal Camerlingue. Le Jeudi à deux heures tout fut en agitation dans le Conclave. *Alexandre Albani* fut chez *Ganganelli*, auquel il dit simplement que les esprits lui étoient favorables. Votre Eminence veut plaisanter, repartit froidement le Prélat. Cependant tout le monde se rendit dans sa cellule. *Bernis*, à la tête de son parti baisa le premier la main du St. Père. *Asfini* fit la même chose à la tête du sien. Après ceux-ci, parût *Jean François Albani* ; & l'on vit enfin *Razzenico* accompagné de toutes ses créatures. L'élection se fit le lendemain par quarante-cinq suffrages. *Ganganelli* donna le sien à *Razzenico*, & fit après son élection un magnifique discours latin au sacré Collège. Tel est le prodige opéré par *Palafoc*. L'Europe s'en promet les suites, les plus heureuses pour la tranquillité générale, la gloire de

l'épiscopat & l'anéantissement de la Bulle. Un Pontificat qui procureroit de si grands avantages, fourniroit une riche matière à l'histoire !

Tels sont les détails intéressans, dans lesquels entre l'Auteur de cette histoire. Les pièces originales qu'il communique montrent qu'il a été instruit de source. Telle est cette Lettre écrite du Conclave le 22e. Avril. „ La nouvelle, „ qu'a donnée M. *Aspurn* aux Cardinaux „ électeurs de la prochaine arrivée des „ Cardinaux Espagnols, que le dernier „ Courrier de S. M. Cath. a laissés à Per- „ pignan, le 8e. de ce mois, a été un „ excellent antidote pour certaines têtes „ vaporeuses, qui commençoient à do- „ miner dans le conclave. La joye de „ cette heureuse nouvelle a dissipé les „ nuages, qui menaçoient de tempête & „ d'orage. Cela a tranquilisé les esprits in- „ quiets du Cardinal d'*Torck* & de l'E- „ vêque de *Saburi*, & comme ils ne pa- „ roissoient plus dans les assemblées im- „ portantes, ils recommencent de nou- „ veau à balotter & à proposer tantôt un „ sujet, tantôt l'autre, sans dire celui „ qu'ils soutiendront. La secte angloise „ voyant le peu de fermeté de son parti „ & la grande désertion qu'elle a d'abord

effuyée, s'est déterminée à se réunir en
 faveur d'un Clémentin. Dans cette
 vue, ce Cardinal trouva à propos de
 convoquer un de ces conciliabules, que
 l'on tient quand on veut sonder les sen-
 timens de ses créatures. Il se déclara
 donc pour un Clémentin, qu'il eut
 grand soin de ne pas nommer. Mais
 en cette occasion il montra une sagesse
 très peu attendue, en ce qu'il pria chacun
 des assistans de lui dire franchement ce
 qu'ils avoient à objecter à ce projet, en les
 assurant que leur sincérité seroit pour
 lui la plus grande consolation. On n'a
 pu jusqu'à présent savoir ce qui avoit
 été résolu. Mais ce que je puis vous
 dire de certain, c'est que ce congrès
 tenu à une heure si indue à fait grand
 bruit. Lors que le Cardinal *Orsini* en
 eut avis, il courut à l'endroit où est la
 cloche, & se mit à la sonner comme
 un, ce qui allatma tout le concla-
 ve. Après quoi, il alla chez les Cardi-
 naux de *Bernis* & de *Luynes*, dont le
 premier est le chef du parti de Bour-
 bon, & l'autre a le secret de la Cour,
 & il eut avec eux une longue confé-
 rence. Sans se mettre en peine du
 trouble qu'il avoit causé par sa démarche
 „ inconfi-

» inconfidérée, il se retira dans sa cellule, & trouva un grand étonnement de sa... cervelle, tous les Cardinaux en mouvement & curieux de savoir la cause de ce tumulte. Comme ils ne purent tirer de lui aucunes lumières, ils allèrent chez les Cardinaux de *Bernis* & de *Luynts*, à qui le Cardinal de *Sabine* entra autres parla fort haut, en leur représentant l'indécence de cette démarche, qui ne pouvoit qu'aigrir des esprits déjà trop échauffés, & retarder une élection si ardemment désirée. Quant à lui, cela ne pouvoit lui faire aucun mal, parce qu'il étoit jeune & vigoureux; mais qu'il ne savoit pas ce qu'on pouvoit se promettre des autres, & d'eux particulièrement qui voioient déjà combien le chemin, qu'ils avoient pris étoit dangereux.

» Après cette conversation, l'assemblée publique se sépara; chacun garda sa façon de penser, & il ne se passa rien de nouveau jusqu'au lendemain, que le Cardinal de *Bernis* témoigna son chagrin. Après s'être entretenu avec *Jean François Albani*, il se donna tant de peine pour réunir les suffrages de ceux.

20 qui étoient attachés au parti de *Bour-*
 20 *bon*, pour qu'ils tombassent au premier
 20 scrutin sur le Cardinal *Guglielmi*, qu'il
 20 réussit à en rassembler dix-neuf, sans
 20 songer qu'il s'ôtoit par là, tout moien
 20 de donner l'exclusion à quelqu'autre,
 20 qu'un *plenum* pourroit nommer. Quand
 20 le Cardinal *de Sabine* apprit les inten-
 20 tions *de Bernis*, il fit enforte que tous
 20 ses partisans donnassent dans le même
 20 scrutin leurs voix au Cardinal *Colonne*;
 20 ce qui causa quelques contestations, &
 20 peu s'en fallut que tout ce scrutin ne
 20 se passât en débats inutiles. Aussi-tôt
 20 que les Cardinaux Espagnols seront ar-
 20 rivés, l'on pensera sérieusement à éclair-
 20 cir la matière, pourvu que les esprits
 20 divisés puissent se réunir. L'on croioit
 20 pour sûr qu'à l'arrivée de *Pozzobon-*
 20 *neli*, & peut-être le croioit-il lui-mê-
 20 me, un grand parti se déclareroit en sa
 20 faveur; mais il s'est apperçu à sa gran-
 20 de mortification, qu'il étoit bien loin
 20 de son compte, & qu'il y avoit bien
 20 de la différence entre faire des projets
 20 & les exécuter. Ses compatriotes au
 20 reste peuvent s'imaginer tant qu'ils vou-
 20 dront, que c'est parmi eux qu'on choi-
 20 sira un Pape. Je crains fort qu'ils ne
 20 rament contre le courant. Je puis

20 Vous affurer que nos Italiens sont en-
 21 core assez forts pour soutenir le choc
 22 des François & de tous leurs adhérens,
 23 qui à la longue ne pourroient pas ré-
 24 sifter. Le pauvre Conti est à moitié
 25 dans les limbes. Cavalcini est suffi-
 26 malade, surtout le soir; ce qui pro-
 27 vient de la joye inattendue, que lui a
 28 causé la France par la promesse de le
 29 rétablir. Les Cardinaux les plus sensés
 30 seroient bien charmés d'ornez son tom-
 31 beau du *Canavero*, & de pouvoir élu-
 32 der les pressantes sollicitations des Cours;
 33 mais je ne fais s'ils réussiront. »

Après avoir lu cet ouvrage, on ne sera
 pas surpris d'apprendre qu'il a été publié
 à Vienne, sous les yeux de la Cour &
 par les ordres secrets du Ministère.



F R A N C E .

LE TRAITÉ d'union perpétuelle & de ga-
 rantie, de la part de la Russie entré
 Catherine II. Impératrice de toutes les
 Russies & Stanislas-Auguste, Roi de
 Pologne & la République de Pologne.

52 JOURNAL HELVETIQUE

*signé à Varsovie le $\frac{24}{13}$ Février 1768 ;
avec des observations par un Confédéré de
Bar. On y a joint quelques manifestes
le tout traduit du Polonois. Paris 4^o.
118 pages.*

VOICI un recueil, qui peut servir à l'histoire des troubles de la Pologne, & de la guerre des Russes contre les Ottomans. L'éditeur & le commentateur de toutes ces pièces se dit confédéré de Bar, & ses observations font connoître son parti & ses idées. Il prétend que les Russes, ou le Prince Repnin, séduisirent la nation en 1767, qui se laissa engager dans une confédération générale par des promesses, que l'on étoit bien résolu de ne point remplir. On fit les armes à la main, dit-il, les nonces pour la diète; nonces, à ce qu'il assure, que l'on avoit désigné dans chaque district. A Varsovie même on refusa d'admettre les nonces, que l'on croyoit difficiles à mener, & on en substitua d'autres contre toutes les formes. On ravageoit en même tems les terres de tous ceux qui osèrent seulement se plaindre de ces informa-

lités & de ces violences. Dès que la diette fut assemblée ; toujours assiégée, par les troupes Russes , qui occupoient Varsovie , l'Ambassadeur de l'Impératrice manifesta des des-seins qui effrayèrent. Plusieurs nonces se retirèrent, on fit aussi rayager leurs terres. Quelques-uns furent emprisonnés ; Trois sénateurs & quelques gentilshomes furent enlevés & transportés prisonniers en Russie. Ne pouvant forcer la diette entière à consentir aux vues projetées, on l'obligea de nommer de force une commission , à laquelle on fit donner des pleinpouvoirs absolus, illimités & inouis. Tout ce qui résista fut exposé, dit-on, à des violences & à des déprédations de la part des troupes Russes répandues à ce dessein dans toute la Pologne. Cette commission, souvent assemblée chez l'Ambassadeur de Russie, dont l'hôtel étoit toujours gardé par un corps considérable de troupes, fut forcée de souscrire à la législation qu'on lui dictoit. Par cette législation, que la Pologne ne peut plus changer sans le consentement de la Russie garante, on consacre l'abus du *liberum veto* comme une loi perpétuelle & irrévocable ; on rompt tous les traités du la Pologne avec les autres puissances ; on lui ôte la liberté

d'en faire de nouveaux; d'envoyer des Ambassadeurs dans aucune cour; d'augmenter les troupes ou les impôts; on introduit les Grecs dans la législation, aussi bien que les Réformés & les Luthériens. On force enfin cette petite commission de demander à la Russie d'être garante de cette législation monstrueuse, qui ne peut plus être réformée ou changée que du consentement de la Russie. La noblesse irritée se confédère pour désavouer ces loix, que l'on assure cependant dans le *traité d'amitié perpétuelle avoir été consenties unanimement par tous les ordres de l'Etat*. Cette noblesse est aussitôt déclarée rebelle, & les Russes les traitent en ennemis publics. Dès-lors la Pologne est de toute part le théâtre affreux d'incendies, d'enlèvemens, de massacres & de pillages. Les confédérations se multiplient, & avec elles l'occasion de nouveaux malheurs qui se répandent par tout. On craint au milieu de 1768 qu'il ne se forme des débris de celle de Bar une confédération nouvelle en Ukraine: Les Cosaques Russes Zaporoviens sont lâchés, ils dévastent cette province fertile & égorgent plus de 30 mille latins, & une multitude de Juifs, tous sans défense. Tous leurs effets sont enlevés. Les Russes désavouent ces horribles

excès , mais ils enlèvent aux Zaporoviens cet énorme butin , qui ne peut pas être rendu aux possesseurs qui sont massacrés ; on exécute quelques - uns de ces Zaporoviens , mais on incorpore les autres dans l'armée Russe. Voilà une légère esquisse de l'affreux tableau , que le Comentateur trace de cette guerre si funeste à la Pologne. Il prétend que l'on a attribué aux dissidens des droits à la législation , qu'ils n'eurent jamais que par abus ; & il paroît que , dans ce point au moins , il n'a pas bien jugé les faits de l'histoire de cette République. La loi de Jagellon de 1413 , qu'il cite , ne pouvoit pas regarder les Luthériens ni les Réformés qui n'existoient pas ; cette loi d'ailleurs , dictée dans des tems barbares par le fanatisme religieux , n'étoit pas humaine : Celles de 1573 , de 1632 & plusieurs autres sont toutes favorables à ces communions protestantes. Mais enfin le Confédéré de Bar soutient que ce n'est pas un esprit de tolérance , qui a armé les Russes en faveur des dissidens ; puisque les Russes persécuteurs eux-mêmes ont chassé & dépouillé dans l'Ukraine moscovite , tous ceux qui n'étoient pas Grecs défunis , puis qu'ils ont persécuté , pillé & massacré en Pologne une multitude de

latins, quoique désarmés; puisqu'enfin ils favoient que l'on se dispofoit en Pologne à faire droit aux diffidens fur leurs légitimes griefs, & à leur accorder tous les avantages civils & militaires, fans autre exception que le droit à la législation, dans le sénat, & dans la chambre des nonces.

Tel est l'esprit qui règne dans les observations du Confédéré de Bar. Nous sommes simples Journalistes: *Non nostrum tantas componere lites.*

VOICI la liste des pièces curieuses renfermées dans ce recueil. 1°. Traité d'amitié perpétuelle de 1768, suivi de neuf observations. 2°. Manifeste & universaux de la confédération de Bar du 24. Février 1768. 3°. Manifeste du Comte Marian Potocki du 17. Mai 1768. 4°. Précis du manifeste des Confédérés de Kowno du 28. Août 1768. 5°. Manifeste des Confédérés de Bar du 12. Octobre 1769. 6°. Manifeste & actes de confédération du Palatinat de Mscislaw du 30. Octobre 1768. 7°. Déclaration de guerre de l'Impératrice de Russie contre la Porte Ottomane du 18 Novembre 1768, avec des remarques par un confédéré de Bar.



II. *De la primauté du Pape, ouvrage où l'on se propose de démontrer que la primauté de l'Evêque de Rome, n'est qu'une primauté de rang & d'honneur, & qu'elle n'est ni d'institution divine, ni de juridiction. Paris, sous Londres 1770. 8°. 513 pages.*

CET ouvrage, dont le titre indique le dessein, est écrit en latin & en françois, à l'opposite l'un de l'autre. La thèse proposée y est établie par l'Écriture Sainte, les Pères, les conciles, une tradition soutenue jusques dans les siècles ténébreux, enfin par des monumens historiques bien choisis. Un livre de ce genre prouve que la raison fait des progrès, que l'esprit philosophique se répand, & que l'on sent les effets funestes de la tyrannie, usurpée à la faveur de l'ignorance & des ténèbres, & trop longtems défendue pour le malheur du genre-humain.





III. *LÉGISLATION du divorce, précédée du cri d'un honnête-homme qui se croit fondé en droit naturel & divin à répudier sa femme ; pour représenter à la législation françoise les motifs de justice, tant ecclésiastique que civile, les vues d'utilité tant morale que politique, qui militeroient pour la dissolution du mariage dans de certaines circonstances données. Paris (sous Londres) 1760. 8°, 280 pages.*



C'EST un Magistrat qui plaide en faveur du divorce & pour le changement des loix matrimoniales ; il établit que le divorce n'a rien de contraire à l'évangile, qu'il est conforme au vœu de la nature, aux loix de Moïse, aux décrets des Empereurs chrétiens, à la pratique universelle pendant les huit premiers siècles du christianisme ; que des loix sages établies pour régler les dissolutions seroient utiles aux mœurs, à la tranquillité des mariages, à la population ; conformes aux vrais prin-

cipes de la politique ; enfin que c'est au législateur souverain à examiner , à juger , & à porter des loix si salutaires.



IV. LONDRES, avec cette épigraphe: *Transivi ut videram sapientiam , errores , & stultitiam.* Ouvrage en 3. vol. in 12. à Paris chez la veuvé Duchesne, Rue S. Jaques.

CET ouvrage curieux fait successivement passer sous les yeux tous les monumens, tous les usages, tous les établissemens, qui illustrent la capitale de l'Angleterre. L'auteur a su joindre des vues philosophiques à des détails qui sembloient n'annoncer qu'un simple récit. Les mœurs surtout sont développées avec autant de perspicacité que de philosophie. Nous donnerons dans le vol. suivant des extraits de plusieurs chapitres. Peu de voyageurs ont joint autant de fidélité à tant de vues politiques & philosophiques. Des anecdotes cu-

rieuses égayent la narration, ou la rendent piquante.

V. FAYEL, *Tragédie par M. d'Arnaud*, avec cette épigraphe, *furit, estuat, ardet.*
 Chez LeJay Libraire, rue S. Jaques, au dessus de celle des Mathurins in 8^o, 1770.

TOUT le monde connoît le sujet de cette tragédie : il n'en est point de plus théâtral, de plus propre à produire ce développement des grandes passions, & ces déchiremens du cœur, qui naissent de la terreur & de la pitié réunies.

LA tragédie de *Fayel* est précédée d'observations sur l'art dramatique, & sur les véritables richesses de la tragédie. Toutes sont écrites avec autant de sagesse que de profondeur. Mais nous ne savons pas si la question que l'Auteur propose, de savoir, si *Corneille* a atteint le but de la tragédie, peut admettre un seul doute ; si même elle étoit à présenter. Que le drame ne doive vivre que de l'effervescence des passions, c'est une vé-

rité qu'on ne peut réfuter, mais toutes les passions ne peuvent avoir la même marche. L'orgueil, l'ambition, la vengeance doivent avoir des momens, où elles se nourrissent de réflexions, de raisonnemens, de dialogues contrastés. C'est peut-être moins la coupure même des dialogues, qui les rend vifs & rapides, que l'opposition entre les sentimens, & les passions que l'on y développe. *Cinna* nous paroît vraiment tragique, le cinquième acte élève, oppresse, attendrit l'ame; & peut-être doit-on négliger ce genre beaucoup moins qu'on ne le pense; parce que les grands mouvemens du genre terrible sont beaucoup moins difficiles à produire, que ceux du genre *héroïque* ou *tendre*. Il est si aisé de trouver dans la nature humaine des sujets lugubres. D'ailleurs les drames seroient tous bientôt du même genre; & les deux mines qu'ont fouillé *Racine* & *Corneille* seroient oubliées pour une nouvelle, qui est bien moins féconde, & qu'on aura bientôt épuisée.

Au reste, ces réflexions sont moins une réfutation de l'opinion de M. d'Arnaud; qu'un exposé sans prétention de notre sentiment particulier. Elles ne prouvent rien contre le plaisir dont nous a pénétré la lecture de sa tragédie. Peu d'ouvrages réu-

nissent autant d'énergie dans la poésie, de force & de vérité dans les situations, il a suivi avec soin ce précepte important; *ornamenta ambitiosa recidet.*

La scène commence par les prières de l'écuyer de *Fayel*, & de la gouvernante de *Gabrielle*, qui tâchent de fléchir cet époux terrible. Il est inexorable, une lettre a été trouvée près des lieux qu'habite *Gabrielle*, il l'a renfermée dans une tour. Le vieux *Vergi* arrive; *Fayel* dépose ses soupçons dans le sein de son beau-père, qui lui répond, après un détail de tous les maux que l'amour & la jalousie font éprouver.

Ce bras appesanti va se lever sur elle,

Et vous épargnera le soin de la punir,

après une longue pause.

La fille de Vergi ne sauroit vous trahir.

VERGI demande à voir sa Lettre, cache le trouble qui le saisit en reconnoissant l'écriture du *Sire de Coucy*, qu'il fait avoir aimé autrefois sa fille; & dit en sa faveur tout ce que la raison & l'amour paternel peuvent inspirer de plus persuasif. *Fayel* est attendri: il charge *Vergi* du

soin de lui annoncer ses remords, son repentir & le dessein qu'il forme de ne la plus tourmenter; il sort. *Vergi* resté seul réfléchit sur ce billet dont il a reconnu l'écriture. Il tremble que sa fille ne soit coupable, mais la nature l'emporte dans son cœur. Il va la retirer de la tour où elle est enfermée; & là finit le premier acte, où l'exposition la plus heureuse apprend déjà ce que l'on doit craindre de *Foyel*, combien *Gabrielle* est malheureuse, combien *Coucy* fut aimé: Nuls vers oisifs, nulle tirade emphatique. Tout y tient à la belle nature.

Au second acte on voit l'intérieur de la tour. *Gabrielle* les cheveux épars y exprime par ses gestes & par son silence la douleur la plus profonde. Sa gouvernante vient l'inviter à rouvrir son cœur à l'espérance & à la vie. Que *Gabrielle* est intéressante!

*Quel crime ai-je commis ? De l'aveu paternel,
Je goûtois les douceurs d'un penchant mutuel.
Couci, de qui la race en héros si féconde
Voit monter ses rameaux jusqu'aux maîtres du
monde,*

Doit prêt d'allier par des nœuds assortis

La splendeur de son nom à l'éclat des Vergis.

Un débat imprévu vint diviser nos pères.

Il me faut renoncer à des ardeurs si chères,

Etouffer les soupirs de mon cœur mutiné.

D'un autre que l'amant qui m'étoit destiné.

Subir l'affreux pouvoir ; le joug insupportable.

D'un devoir odieux esclave misérable,

Contrainte à me combattre , à me tyranniser ,

Luttant contre des loix que j'ai sù m'imposer ;

Tremblant à chaque instant de surprendre en

mon ame

Quelque étincelle, hélas ! de ma première flamme,

Redoutant d'éclaircir des sentimens confus

O Dieu ! que sans mélange il est peu de vertus !

Le trépas mettra fin au mal qui me déchire.

Et qui te répondra , si je vis plus longtems,

Que ma fierté résiste à des assauts constans ?

Car tous ces mouvemens , qu'à regret on sur-

monte ;

Ce n'est point la vertu , c'est l'orgueil qui les

dompte.

VERGI entre ensuite ;

Dois - je être votre juge ?

Avec attendrissement

Ou serai-je ton père ?

CETTE scène est vive, pressée & tient bien au sujet. Au moment où *Gabrielle* fléchie par son père en faveur de *Fayet*, le suit pour aller trouver son époux, on apporte une lettre au vieillard.

De nos croisés on m'apprend les desins.

CETTE scène est sublime. Le mot n'est pas trop fort, & par deux raisons. La première est l'intérêt qu'elle produit à la lecture, & qu'elle produiroit sur la scène, en écoutant les noms de tous ces preux Chevaliers, qui avoient contribué à la prise de *Ptolemaïs*, noms chers à la nation. La seconde raison est la situation de *Gabrielle*, qui attend à chaque instant ce que cette lettre dira de son amant. *Coucy* a vu qu'un trait alloit percer son Roi, il s'est précipité au devant, en a été frappé, & dans le moment où la lettre est écrite, on n'attend plus que celui de sa mort. *Gabrielle* tombe écablée par sa douleur; dans le même moment *Fayet* paroît entraîné par son repentir, se trompe sur le motif du désespoir de son épouse, couvre de

larmes & de baisers sa main dont il se faisoit. *Gabrielle* se laisse emmener hors de la tour, à peine a-t-elle fait quelques pas que l'écuyer chargé par *Fayel* d'épier tout ce qui intéresse sa jalousie, paroît sur la scène. Celui-ci quitte sa femme, en lançant sur elle des regards furieux; *Vergi* reste dans la douleur. *Gabrielle* ne lui dit qu'un mot sur son sort affreux; & *Vergi* l'em-mène en la consolant, en la priant de s'abandonner à ses conseils. Cet acte est un chef-d'œuvre. Les détails, les pensées, les situations, tout y est d'un grand maître, on ne peut ni trop le lire, ni trop le louer.

LE 3me acte est rempli par l'arrivée de *Couci*, par une scène de lui avec sa maîtresse; scène pleine de graces, de pathétique & de vérité. Elle finit par la violence que les satellites de *Fayel* employent pour défarmer *Couci*. Cet acte étoit destiné par le sujet même, quant aux situations, mais les détails sont si vrais, si pleins de vertu, de grandeur, de noblesse & de force, que l'ame s'identifie à celle des deux amans, on verse des larmes; & quel éloge vaut celui-là?

LE 4e. acte est celui où les fureurs de *Fayel* sont peintes avec les couleurs du terrible *Crebillon*, on amène *Couci*. Son en-

nemi apprend enfin quel il est , il s'é-
crie. plaisir de la vengeance ,

*Je vais donc te goûter , & mon bonheur com-
mence !*

il ordonne ensuite aux siens de le poi-
gnarder.

Couci avec une tranquillité dédaigneuse.

... *Toi Chevalier !*

Fayel d'un ton plus modéré.

Je manquois à l'honneur.

avec transport.

*Juge combien l'amour peut égarer un cœur ,
Et tu viens d'empêcher que mon front ne rou-
gisse ;*

*C'est un crime de plus , qu'il faut que je pu-
nisse.*

ON leur donne des armes , les Écuyers
se retirent. Ils restent seuls. Couci desire-
roit n'avoir qu'à haïr l'époux de *Gabrielle* ,
& point à le combattre ; il lui demande la
mort. *Fayel* répond qu'il l'attend de lui.

68 JOURNAL HELVETIQUE

*Je suis bien malheureux.... j'excite ta pitié:
Que pour l'œil d'un rival ce spectacle a de
charmes !*

Vois, vois Fayel qui pleure, & joui de ses larmes,

ENFIN il l'interroge sur l'amour que
Gabrielle a pu avoir pour lui.

Couci troublé.

*... Peut être auroit-elle obéi,
Si son père eût voulu.*

F A Y E L.

*Ton trouble t'a trahi,
Où l'on t'aimoit !... on t'aime ! ah ! monstre ;
à ma furie....
Défens-toi, défens-toi.... je t'arrache la
vie.*

(Ils sortent en combattant.)

L'acte cinquième est ouvert par une scène
entre Fayel & son Ecuyer, Couci a été
tué; Fayel est blessé. *Gabrielle* vient sur
la scène mandée par son tiran qui lui or-
donne de l'y attendre. Fayel reparoit, &
lui apprend la mort de Couci, il apprend
d'elle à son tour son amour pour ce hé-
ros qui n'est plus. On entraîne *Gabrielle*,

Fayel reste seul livré à toutes les fureurs de la haine & de la vengeance. *Gabrielle* revient, & dans cette scène tout le terrible du sujet est développé. On lui montre le cadavre de *Couci*: Elle jure à ses manes un amour inviolable. *Fayel* alors lui découvre son secret.

*J'ai lu que mon rival pour prix de son ardeur
Vouloit qu'après sa mort on te portât son cœur.*

G A B R I E L L E.

Achève, achève, ô ciel! quelle terreur soudaine!

F A Y E L.

*Tu sors de cette table où t'appelloit ma haine;
Où la vengeance étoit assise à tes côtés.*

G A B R I E L L E.

Eh! bien.

F A Y E L.

*Parmi les mets que l'on t'a présentés.
Le cœur de ton amant.... frémis.... tu dois m'entendre.*

Ce cœur est dans le tien....

GABRIELLE tombe sur le corps sanglant de *Couci*, & ne prononce plus que ces mots, *son cœur!* *Fayel* veut la poignarder. *Vergi* entre, lui arrache son poignard, presse sa fille entre ses bras, elle est expiée, & *Fayel* en arrachant l'appareil qui couvre sa plaie, dit; *mourons*; & la pièce finit.

TEL est ce drame intéressant par sa conduite & par ses détails. On pouvoit reprocher avec justice à M. d'*Arnaud* qu'il n'étoit pas naturel qu'une femme au désespoir alla se mettre à table. Mais il prépare une 2^d. édition, où cette démarche sera motivée & rendue nécessaire. Le commencement du dernier acte pouvoit être plus serré; & de la 1^{re} scène, on pourroit passer à la 4^{me}, en supprimant la partie de *Fayel*; qui ne paroît pas nécessaire, & la scène de *Gabrielle* avec sa confidente. L'expression *son sang jaillit*, dans un moment des fureurs de *Fayel*, suppose un effet qui sur la scène seroit peu agréable & peu facile à produire. Mais ce sont des ombres bien légères, dans un tableau du *Pouffin*. M. de *Belloy* a traité le même sujet: nous pourrions donner un extrait de sa tragédie, & nous laisserons à nos lecteurs le plaisir d'apprécier les deux ouvrages.



III. PARTIE.

PIECES FUGITIVES

I. LE COUVENT. *Elégie traduite de l'Anglois.*

LE son de la cloche annonce le moment de la retraite... toutes les Vierges obéissent & se retirent dans leur cellule. Elles laissent le parloir & moi dans une solitude effrayante.

LE soleil couchant ne brille plus que de foibles rayons; un morne silence règne dans cette enceinte; seulement on entend une pâle Novice qui, prolongeant sa prière, pousse un profond soupir & frappe son sein innocent.

PEUT-ÊTRE quelque Eloiſe nouvelle, consumée d'amour & de douleur, fait-elle entendre ses plaintes à la nuit, & chante

dans des vers tristes le destin cruel qui la sépare de l'amant qu'elle veut oublier.

DANS l'enceinte de ces murs couverts de mousse, cette infortunée amante apprend maintenant à pleurer, tandis que ses pieuses compagnes reposent, dans leurs lits étroits, jusqu'à minuit,

NULS remords ne déchirent leur cœur; le souvenir cruel des passions & des crimes n'agite point leur tranquille sommeil; des revers lugubres, des Spectres menaçans ne viennent point allarmer leur imagination.

ELLES ont quitté le monde; pour elles le flambeau de l'hymen ne peut plus s'allumer; jamais elles ne sentiront les caresses d'un époux, jamais elles ne verront leur beauté se renouveler dans les traits de leurs filles.

C'EST à d'autres plaisirs que leurs jours sont consacrés; Souvent elles dépouillent le printemps de ses fleurs pour en orner les autels, où pleines de ferveur, elles chantent les louanges de Dieu, tandis que les orgues sacrées entent leurs sons divins.

Femmes du monde, n'insultez point par un geste profane à ces pieuses occupations. Que les beautés du siècle ne jettent pas un regard méprisant sur les devoirs de ces belles captives.

Hélas ! ces yeux qui cherchent à donner une nouvelle vie , ces charmes à demi-voilés plus séduifans encore , ne se termineront ils pas un jour ? Les plaisirs ainsi que les peines , ne conduisent-ils pas au tombeau ?

PARDONNEZ moi donc , beautés qu'on ne cesse d'encenser , pardonnez-moi , si ma lyre dédaigne de chanter vos louanges & forme quelques tristes accens en faveur des filles du Seigneur.

CES Vierges timides ne doivent ni briller dans une fête , ni s'embellir , comme vous , sous des modes nouvelles. Elles ne liront jamais le pouvoir de leurs charmes dans les regards d'un amant passionné ; jamais leurs yeux n'applaudiront par une seule larme à la scène tragique.

DÉS ruisseaux coulent le long de la plaine sans faire entendre leur murmures , sans appaiser la soif du voyageur. Le rossignol s'épuise en vain dans le fond des forêts : ses accens plaintifs ne sont point écoutés.

AINSI , parmi les captives que renferme cette triste demeure , peut-être est-il une beauté dont le cœur sensible & tendre eût fait le bonheur d'un amant , dont les charmes & les vertus eussent embelli un royaume , & qui eût élevé un fils pour

le bonheur du monde : mais le feu de leur jeunesse doit se consumer sans rien embraser , l'austère pénitence refroidit leur sein , & leurs charmes sont flétris sous la haine.

LOIN du bruit & des erreurs du monde, elles marchent dans les sentiers obscurs de la retraite : là les heures s'écoulent en silence, comme l'onde qui n'est point agitée par les vents.

CEPENDANT les extases & les visions célestes n'effacent point de leurs âmes le souvenir de ceux qu'elles ont aimés ; elles n'oublient même pas le reste du monde : leurs oraisons nocturnes s'élèvent jusqu'au trône de l'Eternel & arrêtent la foudre prête à tomber des cieux.

ELLES se sont arrachées avec douleur d'entre les bras de leurs frères & de leurs sœurs , & ce n'est pas sans pousser des soupirs qu'elles ont abandonné le lieu de leur naissance : lorsqu'elles dirent adieu à leurs tendres parens , les larmes filiales coulèrent de leurs yeux.

LEURS regards même sont quelquefois tombés sur celui qui chante leur histoire dans ces vers mélancoliques ; & si l'on demandoit un jour ce qu'il est devenu , une Vestale âgée pourroit répondre :

„ Nous l'avons vu souvent avant les
„ rayons de l'aurore , accourir à l'église

» & s'unir avec nous dans le chant des
» matines : il visitoit le tombeau d'Eloi-
» se, en lisoit l'inscription, plaingnoit sa
» destinée, & à mesure que la douleur
» s'emparoit de son ame, il lui souhai-
» toit en soupirant le repos éternel.

» Tantôt d'un air languissant, il s'ap-
» puyoit contre ce pilier, souriant à ce
» qui se passoit dans son imagination ; tan-
» tôt il paroïssoit triste, pâle & rêveur,
» comme un amant qui a perdu ce qu'il
» aime.

» Un matin je ne le vis point sous le
» dôme, ni dans la nef, ni dans la sa-
» cristie ; il ne parut point auprès de la
» tombe, ni près du bénitier, ni sous le
» portique. Un autre parut, qui nous
» apprit que celui que je cherchois ne
» pouvant vaincre la passion dont il brû-
» loit pour une d'entre nous, étoit allé
» terminer ses jours malheureux dans les
» pays les plus éloignés. Il nous remit
» aussi ces vers que nous récitons avec
» autant de plaisir que s'ils étoient du cé-
» lèbre *Whitehead*, ou du tendre & plaintif
» *Gray*.





II. LETTRE à *Milord *** en lui*
envoyant le Codicille du Testament du
D. Swift.

M I L O R D !

N'AYANT pû vous fournir jusqu'à présent quelques particularités au sujet du Testament du D. Swift, je saisis avec empressement cette occasion pour satisfaire votre curiosité.

IL est très certain que notre D. Swift a légué 12,000 livres sterling, pour l'établissement d'une maison destinée à loger tous ceux qui sont atteints de quelque maladie d'esprit. La nouvelle de cet établissement charitable s'étant déjà répandue avant la mort du testateur, on croyoit qu'il regardoit aussi les malades de corps, mais Swift déclare positivement qu'il abandonne le soin de ces derniers aux Médecins & aux Chirurgiens, & qu'on ne doit loger dans sa maison que ceux qui sont affectés de diverses maladies d'esprit, aussi dangereuses que contagieuses.

SA charité s'étoit étendue pendant sa

vie sur tous les individus de la Grande-Bretagne ; il traitoit & guériffoit les Lords, sans négliger leurs Secrétaires. Une longue expérience lui avoit appris qu'il en étoit de ces maladies d'esprit comme de la goutte, qui attaque plus souvent & avec plus de violence, les gens de distinction que le menu peuple. On lui fit il y a quelques années des propositions très avantageuses pour qu'il vint s'établir à Westminster, afin d'y exercer ses talens merveilleux, mais il les refusa sous prétexte qu'il ne pourroit suffire au traitement de tant de malades.

Il se fixa à Dublin, parce qu'il n'y en trouva pas plus qu'il n'étoit en état de soigner ; il fut cependant assez généreux que d'envoyer des recettes à Londres & à Westminster. Quoiqu'il mourut dans sa 89^{me} année, il auroit souhaité de vivre encore quelque tems, étant sur le point d'entreprendre la guérison de plusieurs malades de distinction. Il donna encore dans son lit de mort une preuve de sa grande charité, *Simon Tuk*, son confesseur, que la fille de chambre de *Myladi Wedle* & sa grosse tête avoient poussé au ministère sacré, lui ayant demandé peu d'heures avant sa mort, s'il quittoit la vie sans regret, il lui répondit avec une

voix presqu'éteinte, je mourrois plus content si je ne vois que personne n'a plus que vous besoin de mes remèdes. Je ne vous fais part, Milord, de toutes ces circonstances, que pour vous convaincre combien on a fait tort à la mémoire de Swift, en s'imaginant qu'il avoit établi une maison pour les malades ou fous hypocondriaques. Au reste, tous les fous soit d'Irlande soit d'Angleterre, auront lieu d'être contents de cet établissement, surtout ceux qui en doutent le plus & pour le bonheur desquels Swift est mort trop tôt. Vous en ferez encore mieux convaincû, Mylord, lors-que j'aurai l'honneur de vous dire, que Swift insiste beaucoup dans son testament sur l'exécution d'un Codicile qu'on a trouvé dans son bureau, qui contient les noms de tous ceux qu'il a jugé dignes d'occuper quelques places dans sa maison ; il y prie instamment les membres du Parlement de faire exécuter ses dernières volontés, & c'est dequoi il est occupé actuellement. J'espère vous obliger, Mylord, en vous envoyant une copie fidèle de ce Codicile.

III. CODICILE DU TESTAMENT DU DOCTEUR SWIFT.

MOI soussigné, après mûre délibération ordonne que la maison pour l'établissement de laquelle je lègue 12,000 liv. sterling, soit occupée par les personnes cy-bas nommées, les reconnoissant les plus dignes de ce bienfait.

NICOLAS ZARRING, mon Marguillier, trouveroit très mauvais si je ne lui accorderois pas la première place. Si l'orgueil ecclésiastique suffit pour parvenir à l'épiscopat, personne ne mérite mieux que lui d'être pourvû du premier Archevêché vacant, & comme il rend une justice complete à ses rares qualités, il ne désespère pas encore de cette haute fortune, à moins que la Comtesse d'Yarmouth, qu'il accuse de lui avoir déjà été contraire dans deux de ses prétentions, en prévenant contre lui le bon Roi George, ne se déclare contre lui. Il menace la Cour de se mettre du parti du

prétendant , si elle continue à lui être opposée. Il dit quelque fois à ses amis sous le sceau du secret, qu'il doute souvent de la vérité de la Religion , parce qu'elle n'accorde pas à nos Ecclésiastiques un pouvoir aussi étendu qu'ils pourroient l'exiger de droit , & qu'on n'honore pas autant les Marguilliers que chez les Jacobites. Il est cependant fort zélé sur d'autres articles de sa religion, & je suis persuadé qu'il a fait plus de prosélytes dans un an que Burnet dans toute sa vie. Enfin il traite d'incrédules tous ceux qui le contrarient, ou qui ne lui témoignent pas autant d'égards qu'il exige en sa qualité d'honorable Marguillier. C'est pour toutes ces raisons, & pour contenter surtout sa noble ambition, que je lui destine la première place dans ma maison.

MILORD LAVAT mérite sans contredit de tenir compagnie à mon honnête Marguillier. Si l'on distribuoit dans ce monde les postes d'honneur selon les qualités personnelles, Lord Lavat occuperoit actuellement celui d'un excellent cocher; mais il est Lord, parce que son Grand-Père l'étoit déjà. Son éloquence brille surtout lorsqu'il parle du courage & du mérite de ses ancêtres, & il n'accorde son estime qu'à

qu'à ceux dont les yeux ont déjà passé du tems de Guillaume le Conquérant pour d'habiles chasseurs de renards. Il sort toujours mécontent du Parlement, parce que son suffrage est rarement suivi, & qu'on empêche que sa délibération ne tourne à l'utilité de sa patrie. Il doit se trouver d'autant plus malheureux que plusieurs membres du Parlement m'ont assuré, qu'il n'y avoit pas prononcé une syllabe depuis la mort de la Reine Anne, & qu'on ne voit dans les registres publics aucune protestation signée de son nom. Tous ses talens politiques se réduisent à parler avec connoissance de cause des admirables qualités de ses chiens de chasse, il ignore absolument toutes les autres sciences. J'ai été témoin de son ignorance en fait d'histoire: m'étant trouvé avec lui dans une société où l'on disputoit sur les prérogatives de la noblesse allemande, il s'écria, après nous avoir écouté pendant quelques momens, je suis du parti de Messieurs les Cantons, prenant les Cantons pour une ancienne famille noble d'Allemagne. Son ignorance & sa stupidité me font craindre qu'il ne se déclare à la première occasion en faveur des mécontents, & qu'il ne contribue à quelques innovations dans l'état.

C'est pourquoi j'ose me flatter que le Parlement lui fera occuper incessamment la place que je lui destine dans ma maison.

C O M M E la noblesse de notre pays se fait un plaisir sensible de contribuer aux progrès des sciences & beaux-arts & d'encourager les talens, Mylord Pallbrow doit se trouver bien déplacé au milieu de tant de gens auxquels il ressemble si peu, car il ne lui suffit pas d'être aussi ignorant & aussi stupide que son Fermier, mais il se fait un point d'honneur de croupir dans son ignorance, & saisit toutes les occasions favorables pour porter un coup funeste aux sciences, croyant leur faire grace en se contentant d'en parler avec mépris. Il fronde les savans dans toutes les sociétés publiques & particulières, mais comme il jouit de 20,000 liv. sterling de rente & que sa femme est d'une beauté achevée, on l'admire au Hydepark & on le souffre à la Cour : il entretient à grand frais deux Secrétaires, qui n'ont d'autre occupation que de rire à gorge déployée, au moment qu'il ouvre la bouche pour vomir des injures contre les savans. On dit même qu'il en fait venir un troisième d'Allemagne, dans la persuasion qu'un allemand est plus propre soit pour admirer ses discours, soit pour re-

présenter un *Jaques Pudding*, gens qu'il estime infiniment. Lors qu'il veut se faire valoir, il assure par serment n'avoir lû de sa vie que l'almanach & le *Craftmann* : il traite cependant Milton d'extravagant & le Comte Shaftsburi de pédant. Selon lui, toute la Nation Britannique s'est rendue coupable de pédantisme, en permettant que le Poète Dryden fut enseveli dans l'Abbaye de Westminster. On concevra aisément par tout ce que je viens de dire, que si Mylord Pallbrow conserve sa stupidité encore quelques années, il tombera dans l'incrédulité, c'est pourquoi je supplie le Parlement de lui faire occuper le plutôt qu'il sera possible la place que je lui destine dans ma maison.

SA Grandeur, Monseigneur l'Evêque O'Carry mérite aussi une place dans ma maison, & on pourra la lui faire occuper sans craindre que ses Paroissiens s'aperçoivent de son absence. Ils l'ont vu rarement en sa qualité d'Evêque, son Chapelain est chargé de toutes les fonctions épiscopales, & sa grandeur se contente fort modestement de percevoir sa pension. Ses talents pour le commerce surpassent ceux du plus rusé Juif de tout le Portugal; il assure des vaisseaux, & lorsqu'on le croit

dans son cabinet d'étude, il se tient au *galetas* pour consulter les vens. Il prête ses capitaux avec toute la prudence d'un honnête usurier, mais comme celui-ci n'est pas toujours assuré du succès de sa rare économie, qui pourroit être dérangée par quelque banqueroute innatendue; je suis souvent en peine pour sa grandeur, craignant qu'elle ne fournisse peut-être un article intéressant dans notre histoire ecclésiastique, en cas qu'un Créancier mal avisé le poursuivit jusqu'en chaire, & le fit enfermer après une banqueroute avérée dans la tour destinée aux prisonniers de cette espèce. Que je plaindrois ses compagnons d'infortune! Je suis persuadé que sa Grandeur ne feroit pas un partage égal des aumônes qu'on y envoie, mais qu'elle en retiendroit au moins la dîme en sa qualité d'Evêque. Que cet usurier soit donc enfermé dans ma maison, & qu'on y conduise aussi, s'il est possible, celui qui l'a consacré Evêque.

IL y eut le 3 de Septembre trois ans que le jeune *de Something* voulût se pendre, craignant d'être oublié dans le nombre de ceux qui devoient être élus membres du Conseil. Je fais fort mauvais gré à ceux qui l'en ont empêché, comme le vent d'ouest souffloit alors avec beaucoup

de force, il se feroit pendu en vrai Breton, le pays auroit été purgé d'un homme singulier & capricieux, & on m'auroit épargné la peine de lui assigner une place dans ma maison.

MALHEUREUSEMENT que ce Something, encore mineur, a été élu Conseiller de la Ville, malgré la saine raison & sa barbe naissante, il est vrai que ce fut au plus grand désavantage & de la Ville & de son propre corps, puisqu'il se fit 24 heures après son élection un changement des plus surprenans dans tous ses membres; sa tête se *redressa en arrière* & resta sans mouvement soutenue par un cou plus majestueux, que celui du risible Lord Plakney; & c'est ce qui nous doit faire admirer la sagesse de la nature bienfaisante, qui accorda à l'heureux Something cette précieuse faveur, sachant que cette tête importante seroit chargée du pesant fardeau du gouvernement de l'état. Ses yeux, qui n'avoient été occupés depuis plusieurs mois, que de la contemplation des attraits de notre aimable danseuse, Mademoiselle Poper, s'obscurcirent tout d'un coup, & il doit, s'il en faut croire le public, s'être exercé dès-lors devant son miroir, à conserver sa mine magistrale avec

Le même soin, qu'une jeune fille prend à faire paroître tous ses charmes, mais aucun membre de son corps n'a plus souffert de ce changement que son pauvre ventre, qui grossit avec tant de rapidité, qu'il fut obligé de congédier plus de douze tailleurs qui lui faisoient ses habits trop étroits. Maître King conserva le plus long tems sa pratique, & je lui dois ce témoignage qu'il possède la coupe la plus parfaite d'un ventre magistral. On comprendra sans peine que celui de Something demandoit des piés fermes & assurés, & je prie ceux qui pourroient en douter d'examiner sa démarche. lorsqu'il se promène par la Ville; il marche avec une lenteur & une prudence sans égale, le pavé paroît céder sous une charge aussi pesante. Tel est le portrait le plus ressemblant de la figure de notre Something: rien de plus singulier que son caractère. Toutes ses paroles ont un double sens, il écoute avec la plus scrupuleuse attention tous les discours qu'il entend, afin de s'assurer de ceux qui en tiendroient de nuisibles aux intérêts de l'état; il doit parvenir l'année prochaine à un poste plus élevé, & c'est pour lors qu'il se propose de remédier à tous les abus qui se sont glissés dans le gouvernement; il connoît parfaitement le fort & le foible

de la nation, & il vous entretiendra de ses privilèges & de ses droitures, aussi bien que nos jeunes Chevaliers pourroient vous entretenir de ce qui s'est passé au Parlement la première fois qu'ils y ont assisté. Ceux qui savent le flatter sont sûrs de sa protection, qu'il leur accorde avec autant de dignité, & avec une contenance aussi assurée que peuvent avoir eu nos anciens Rois, lors qu'ils touchoient les écrouelles.

TOUT ce que je viens dire sera suffisant pour démontrer que le jeune Something mérite d'être enfermé dans ma maison, & je supplie mes exécuteurs Testamentaires de l'y faire conduire avant qu'il soit élu membre du Parlement.

J'ÉTOIS d'abord dans l'idée de choisir le vieux bon-homme *Nottwell*, pour tenir compagnie à Something, son collègue, parce qu'on m'avoit assuré qu'il avoit causé bien des désordres & commis plusieurs injustices envers nos concitoyens. Il est vrai que tous ces rapports me parurent d'autant plus suspects, que je savois que ce pauvre Nottwell étoit trop imbécille pour être fripon. J'eus lieu de m'applaudir de ma prudence, ayant appris que la femme étoit cause de tout le mal qu'il

avoit fait, que c'étoit elle qui condamnoit & liberoit les parties, & que son mari n'avoit d'autre part à tous ces défordres que de lui servir de Secrétaire; que c'étoit à cette femme habile & ambitieuse que nous avons obligation du mandat nouvellement publié à Dublin, qui accorde aux femmes de Messieurs les Conseillers le rang sur toutes les autres; que c'étoit elle qui avoit suscité au négociant **Cawer**, ce fameux procès qui l'a ruiné, non que sa cause fut mauvaise, mais parce que sa femme s'étoit avisée mal-à-propos, en s'approchant de l'autel, de prendre le pas sur Madame Nottwell. J'étois souvent fort étonné de ce que toutes les charges ecclésiastiques étoient depuis quelques années occupées par des Sujets tout à fait indignes de les posséder, mais on vient de faire cesser ma surprise en m'apprenant, qu'il n'est point d'autre vocation que de la protection de Madame Nottwell. Elle distribue les postes, tandis une vieille femme sa confidente lui propose quelques Sujets, & décide du choix. Le Conseil paye les élus, & les Bourgeois n'ont conservé d'autres droits que celui de bailler & de dormir à l'Eglise, dont ils profitent sans aucun scrupule. Toutes ces considérations

n'ont déterminé à changer de sentiment, ce sera donc Madame *Nottwell* qui occupera la place que j'avois d'abord destinée à son mari, qui est innocent de tous ces désordres ; mais comme la perte de sa femme le mettra hors d'état de remplir désormais les fonctions de sa charge, je lui conseille de demander sa démission, de se tranquiliser & de s'occuper du soin de son ménage.

MON ami *Partridge* est mort trop tôt, sans quoi je ne l'aurois sûrement pas oublié dans mon testament, mais pour lui prouver mon sincère attachement, j'aurai soin de tous les chers parens, tous les *Partridges*, c. à d. les *fous politiques* : tous ceux donc qui pourront prouver qu'ils descendent en ligne directe du fameux *Partridge* seront reçus sans aucune difficulté dans ma maison, & s'il se-voit parmi eux un Auteur politique, il aura rang sur mon Marguillier. J'ordonne donc expressément qu'on n'en oublie aucun, & je condamne ceux qui contreviendront à mes ordres, à lire leurs écrits & à se faire dire la bonne fortune par un membre de cette respectable famille. Si le nombre des malades de cette famille devenoit trop considérable, je prétends qu'on

en déplace quelque autre , pourvu que ce ne soit ni un Lord , ni un Philosophe.

Monsieur Dewlapp , Ecuyer est d'un caractère si singulier , que j'ai été long tems à pouvoir le démêler , j'ai à la fin compris qu'il étoit fou. Son excessive paresse ne lui ayant pas permis de se livrer dans sa jeunesse à l'étude de la Religion ni à celle des Sciences & des Beaux - Arts , on ne fera pas surpris que dans sa 43^{me} année , il n'aye encore lû que les comptes de son Cuisinier , qui les lui apporte chaque jour très régulièrement avant midi. Tous ceux qui le voyent avant les repas , le trouvent d'une stupidité surprenante , n'entendant sortir de sa bouche aucune parole raisonnable ; mais dès que le vin commence à lui monter à la tête , ce qui arrive déjà au second service , c'est tout un autre homme , son éloquence se développe tout à coup , *tout son corps pense* , & son Chapelain ne s'en trouve pas trop bien : comme il est ecclésiastique , & que le Chevalier ne trouve rien de si maussade que la Religion , ce pauvre Chapelain est toujours l'objet de ses plus piquantes railleries. La sublimité de l'esprit du savant Chevalier paroît dans tout son jour , lors qu'on vient à parler de quelques dogmes de notre sainte Reli-

gion. Il raille aussi finement sur l'immortalité de l'ame que le plus habile fiacre. Comme il est de la dernière ignorance, & qu'il ne comprend ni la doctrine du salut, ni la certitude d'une autre vie, il traite tout cela de fables inventées pour faire peur aux enfans & non à un homme comme lui. On pourroit peut-être croire, après le portrait que je viens de faire du Chevalier, que c'est mal à propos que je lui destine une place dans ma maison, & que j'aurois pû lui laisser sa liberté sans craindre qu'il en abusât pour causer du désordre dans la société; mais il sera bon d'avertir mes lecteurs, que ce Chevalier a un autre défaut capital qui est d'être fort riche, & comme il se trouve un grand nombre de ces petits esprits affamés qui abusent de ce défaut, pour satisfaire leur gourmandise, il en résulte cet inconvénient, c'est que comme ils ont un peu plus de génie que leur bienfaiteur, ils se le rendent toujours plus favorable en donnant une espèce de forme à ses pensées, & en les faisant imprimer sous le nom de livre. C'est là l'origine de tous les écrits contre la Religion qui ont paru depuis 13 ans; on a été étonné jusqu'à ce jour de trouver si peu de liaison & de bon sens dans tous

ces livres, mais cette surprise cessera lorsqu'on saura qu'ils ne contenoient que les discours de table, de l'ignorant & yvre, Chevalier Dewlapp, que les pensionnaires affamés faisoient imprimer. Pour remédier à cette extravagance, j'ordonne que Monsieur Dewlapp soit enfermé au plutôt dans ma maison; je veux de plus que l'usage du vin lui soit absolument interdit, espérant qu'il cessera de clabauder contre la Religion, & que ses repas frugals entretiendront sa stupidité naturelle, ce qui lui sera plus avantageux que nuisible. Le Parlement fera en sorte que le tiers de son revenu soit employé à l'entretien de ses parasites, qui n'écriront plus contre la Religion, n'ayant plus besoin de ce moyen pour gagner leur vie.

(La fuite, le mois prochain.)





IV. STANCES DE M. DE VOLTAIRE
A' MADAME LA DUCHESSE DE CHOI-
SEUL.



MADAME, un héros destructeur
N'est à mes yeux qu'un grand coupable.
J'aime bien mieux un fondateur ;
L'un est un Dieu, l'autre est un Diable.

Dites donc à votre mari
Que des neuf filles de mémoire
Il sera le seul favori
Si de fonder il a la gloire.

Didon, que j'aime tendrement,
Sera célèbre d'âge en âge :
Mais lorsqu'elle fonda Carthage,
C'est qu'elle avait beaucoup d'argent.

Si le vainqueur de la Syrie
Avait eu pour son Intendant
Un Conseiller du Parlement,
Nous n'aurions point Alexandrie.

24 JOURNAL HELVETIQUE

*Nos dévots ayeux autrefois
Ont foudé des pieux aziles
Pour les moines de S. François ;
Mais ils n'ont point bâti de villes.*

*Envoyez - nous des Amphions ,
Sans quoi nos peines sont perdues .
A Versoix nous avons des rues ,
Et nous n'avons point de maisons .*

*Sur la raison , sur la justice ,
Sur les graces , sur la douceur
Je fonde aujourd'hui mon bonheur ;
Et vous êtes ma fondatrice .*



V. M. DE VOLTAIRE A MAD.
NECKER.

QUELLE étrange idée est venue ,
Dans votre esprit sage ; éclairé !
Que vos bontés l'ont égaré !
Et que votre peine est perdue .
A moi chétif une statue !

Je serai d'orgueil enhyvré ?
L'ami Jean Jacque a déclaré
Que c'est à lui qu'elle était due.
Il la demande avec éclat,
L'univers par reconnoissance,
Lui devrait cette recompense :
Mais l'univers est un ingrat.
C'est vous que je figurerai
En beau-marbre d'après nature,
Lorsqu'à Paphos je reviendrai
Et que j'aurai la main plus sûre.
Ah ! si jamais, de ma façon,
De vos attraits on voit l'image,
On sait comment Pigmation
Traittait autrefois son ouvrage.





V I. F A B L E.

LE CHAMP ET LA CHARRUE.

CONTRE *mon sein pourquoi tourner*
ce fer,

Disoit un champ à certaine charrue?

Vous m'aviez dit, que je vous étáis cher,

Que pour me consoler des fureurs de l'hiver,

Ma beauté par vos soins m'alloit être rendue

Que dis-je ? vous me déchirez !

Mon amitié vous trouve inexorable :

Cruelle, un jour vous vous repentirez

D'avoir trop écouté cette rigueur coupable.

Et la charrue alors de toujours pénétrer :

Combien d'obstacles à combattre !

Chardons de disparaître, & ronces de s'abattre :

Le sol enfin de s'épurer.

Où dominoit la mauvaise herbe

Le froment naquit sans efforts :

Et

Et l'épi jaunissant sur sa tête superbe ,
 En se courbant , étaloit ses trésors.
 Où tend, dites-vous, cette fable?
 Ah! le voici. Son utile leçon
 Pour tous les cœurs est respectable ,
 Et peut des mœurs préparer la moisson.
 Un ami tendre , mais sévère ,
 Tançoit sur ses défauts un homme qu'il ai-
 moit :

Son zèle avec force exprimoit
 Les principes d'un cœur sensible , mais austère.
 L'autre , éfrayé de sa sévérité
 En appelloit à la tendresse
 De leur fidèle intimidation ;

Lui reprochoit ce qu'il nommoit rudesse.

O mon ami , mon tendre ami ,
 Répondit aussi-tôt le sage :

Un jour viendra que je serois haï ,
 Si dans le tems présent je n'étois point sau-
 vage.

Ah! comme alors vous me remercieriez!
 Je traite votre cœur comme cette charrette.

*Traite ce champ. Mais la saison venite
De moissonner, que vous me chérerez!
Mon ame alors par vous sera mieux enten-
due.*

*Cet homme avoit raison. Contre nos vains
penchans.*

*L'amitié s'arme de reproches ;
Mais d'un censeur nous craignons les ap-
proches ;
Ses avis sont pour nous autant de focs tran-
chans.*

*Qu'importe, hélas ! Si nos ames se brisent ?
O mes amis, ne m'épargnez jamais :
Vos reproches sont des bienfaits
Ils déchirent le cœur, mais ils le fécondent.*

XX

VII. OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGI- QUES.

VOUS voulutes bien, *Messieurs*, insérer dans votre *Mercuré* de Janvier quelques observations météorologiques, que vous ju-

geâtes dignes de leur place, au moins par leur singularité. Cette raison m'engage à vous en communiquer deux autres.

LA 1^{ere} est que depuis que mes observations ont commencé, il y a 18 ans, jamais les 15 derniers jours du mois de Mars n'ont été si froids.

LA 2^{de} c'est que depuis ce tems. Nous n'avons aussi jamais eu un mois d'Avril aussi froid.

L'hyver cependant n'a pas été rude, mais bien long, à cause de ce que j'ai rapporté du mois d'Octobre passé, & des deux circonstances que je viens de dire. Le terme moyen pour les six mois d'hyver, en comptant depuis Octobre, a été de $39\frac{1}{8}$ degrés. Celui de l'année passée a été de $46\frac{1}{4}$ degrés, qui est l'hyver le plus doux que nous ayons eu pendant 18 ans, comme celui de 1756 à 1757 a été le plus froid. Le terme moyen fut de $37\frac{1}{4}$ degrés.

LA température des quatre premiers mois de cette année a été comme ces quatre nombres $32\frac{2}{3}$, $33\frac{2}{3}$, $39\frac{8}{9}$, $45\frac{2}{3}$, qui sont les termes moyens de Janvier, Février, Mars & Avril.



VIII. ENIGME.

JE suis le content comme le contenant ,
 Je fais les délices du sage ;
 Mais je paroïs avec plus d'étalage ,
 Qu'indutile assez souvent ,
 Chez un Crésus & chez un grand.
 L'univers est mon appanage
 Et chaque jour m'apporte ses tributs.
 En moi tout n'est pas bon , & dans leur as-
 semblage
 Tous les êtres sont confondus
 Le bien avec le mal incessamment contraste ;
 A la justice , à la raison
 Souvent j'accorde moins de faste ,
 Qu'à l'impie , qu'au polisson.
 Je suis l'azile & refuge
 De ce que Thémis a proscrit ,
 Et je me trouve ce crédit ,
 Jusques dans la maison du Juge.
 Dans les plus importans procès ,
 Lors qu'il s'agit des plus grands intérêts .

E'on me consulte , & l'on rencontre
 Chez moi des raisons pour & contre.

Ab ! Lecteur , j'en ai dit assez ;

Maintenant vous me connoissez ;

Car dans plusieurs endroits de la machine
 ronde

Je reçois chez moi tout le monde.

LE mot du LOGOGRIPHE du mois passé
 est LUMIÈRE, ou l'on trouve *lire*, *miel*,
 mot de l'énigme de Samson, qui perdit
 l'usage de la lumière lorsqu'il eut été lié ;
 on y voit aussi *mule*, *rinte*, *lîme*, *rième*,
mer, *mire*, *erre*, *lière*, *mère*, *vue*, *neur*,
lire, instrument de musique.





IV. PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE,

OU
ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.

ITALIE.

ROME. Le Saint Père a accordé au Roi de France la nomination aux Evêchés & Bénéfices consistoriaux de la Corse, suivant le Concordat fait entre Léon X & François I. Mais la Bulle expédiée à ce sujet ne fait point mention des Bénéfices simples. Les lettres que l'on reçoit de cette isle, la représentent comme jouissant de la plus parfaite tranquillité. On y lève

avec succès le régiment de Royal - Corse, cavalerie.

Quatre vaisseaux Russes sont entrés dans le port de Malte. Un Agent de l'Impératrice de Russie ayant sollicité le Grand-Maître de s'intéresser dans la présente guerre contre les Turcs, Son Eminence lui a répondu, qu'Elle ne pouvoit prendre ce parti sans le consentement des Cours Catholiques, dont les Chevaliers dépendent.

Le Sénat de Venise a dispensé par un décret les Curés de se rendre à la Nonciature Apostolique, pour en obtenir des Bulles, & a ordonné la destruction de tous les hermitages, de même que le bannissement de tous les hermites, & la suppression des quête étrangères. La première partie de ce décret vient d'être exécutée, & deux cures considérables ayant vaqué dans la capitale, ceux qui en ont été pourvus se sont conformés à cet ordre du Sénat.

Les Grecs, qui habitent dans les isles soumises à la République, ont fait, à l'approche de quelques vaisseaux Russes, divers mouvemens, qui ont mérité l'attention du Gouvernement. Il s'est élevé un tumulte dans l'isle de Céphalonie; mais, après un combat, où il y a eu des morts & des blessés de part & d'autre, le trouble a été apaisé par les soins du Provéditeur.

Tous les Officiers Russes, qui étoient à Pise, en sont parti pour aller s'embarquer à Livourne. Ils ont eu avis que cinq vaisseaux de l'escadre de leur nation avoient relâché à Maina, dans la Morée. La Cour Ottomane paroît craindre que les Chevaliers de Malthe ne prennent part à la présente guerre, & doit avoir fait à ce sujet des représentations à l'Ambassadeur de France, qui réside auprès d'Elle.

La Cour de Naples a renforcé les garnisons de toutes ses places situées sur le golphe de Venise, & distribué des piquets de cavalerie le long des côtes.

Le Grand-Duc vient, par une ordonnance, d'assujettir à toutes les taxes ordinaires & extraordinaires les biens-fonds de son domaine & ceux qui appartiennent aux Chevaliers de l'ordre de S. Erienne, en abolissant les exemptions, dont ces derniers jouissoient à cet égard.

Le Gouvernement de Venise a défendu sous peine de mort de recevoir aucun vaisseau Russe dans ses ports, & fait armer 24 bâtimens de diverse grandeur, pour protéger ses côtes & son commerce. Le Ministre Russe en cette ville a reçu de Constantinople par un exprès, & fait parvenir au Comte Olow à Livourne, la nouvelle importante de l'heureux débarquement de la

première division de l'escadre Russe dans la Morée & de ses succès. Ce débarquement s'est fait sans résistance, plusieurs petites places ont été enlevées d'abord, & l'on a entrepris sans délai le siège de Napolé de Romanie, place forte, qui a un port également vaste & sûr. On assure que les peuples de cette province se soumettent avec joye à la domination de l'Impératrice, quoi qu'ils ayent promis une fidélité inviolable à la sublime Porte.

A N G L E T E R R E.

LONDRES. La Chambre des Communes a délibéré sur la remontrance de la cité de Londres au Roi, & sur la réponse faite par S. M., & après de longs débats cette remontrance a été déclarée un libelle attentatoire à la majesté du trône. Le Maire & les Shérifs seront mandés & interrogés par la Chambre à ce sujet. La cité de Westminster, de même que la province de Wiltshire, se prépare à remontrer dans les mêmes objets. Cette chambre a aussi rendu un arrêt concernant la légitimité du Parlement actuel, & résolu de présenter une adresse au Roi pour lui témoigner toute l'indignation que mérite une telle remontrance & de demander une con-

férence sur ce sujet à la Chambre Haute, laquelle a décidé qu'elle se joindroit à celle des Communes pour faire cette démarche. D'un autre côté, il s'est tenu une assemblée générale de la Bourgeoisie de Londres, dans laquelle le Lord Maire a rendu compte de la réponse du Roi à la remontrance de la cité, & des dangers auxquels son zèle pour la liberté nationale l'a exposé. Sur quoi il a été résolu que ce Lord & les Sherifs seroient remerciés de la conduite qu'ils ont tenue dans cette occasion, que ce remerciement seroit inféré dans les papiers publics, & qu'il seroit nommé un Comité pour examiner la réponse du Roi & en faire rapport.

Lors que les habitans de Westminster remirent leur remontrance au Roi, S. M. ne leur répondit pas un mot. Les Electeurs de Middlesex, de même que les provinces de Kent, de Northumberland & de Durham, ont imité la capitale à cet égard. La fermentation paroît augmenter chaque jour, & l'on peut juger de la disposition des esprits par le ton qui règne dans divers écrits anonymes qu'on publie & dont on cherche à découvrir les auteurs. Une espèce de prophétie affichée au palais de Saint-James annoice un été cruel & sanglant.

Quoique le parti de la Cour ait paru jusques ici avoir la supériorité dans le Parlement, celui de l'opposition continue ses efforts pour justifier les inquiétudes du peuple Anglois, en assurant qu'une rupture prochaine avec les Cours de Bourbon est inévitable, que le nombre des troupes Espagnoles dans la Louisiane monte actuellement à 6000 hommes, que l'on a rompu toute communication avec Pensacola, & que les habitans de la Jamaïque sont dans les plus violentes allarmes. D'un autre côté l'on est très mécontent en Irlande, de ce que S. M. a prorogé le Parlement jusques au 1^r. Mai, & de ce que le Viceroi a rayé de la liste des Conseillers privés pour ce royaume, huit Deputés qui se sont toujours opposés aux nouvelles taxes.

Les troubles continuent dans les Colonies Angloises de l'Amérique, & les esprits s'y aigrissent de plus en plus. Il y a eu à la Nouvelle-Yorck un combat entre les soldats qu'on avoit envoyé dans ce pays-là & les habitans, auxquels s'étoient joints plusieurs matelots. Les premiers n'ont pu résister à la fureur, qui animoit les autres & se sont vû obligés de se retirer dans leurs baraques. Les mauvais traitemens qu'ils ont essuyés à cette occasion venoient de ce qu'ils avoient arraché un pôteau dres-

fé dans la place publique & appelé le *pôteau de la liberté*. Quoique toutes les taxes ordonnées sur ces Colonies, paroissent se réduire aujourd'hui à celle qui a le thé pour objet, il n'en règne pas moins de mécontentement, & les choses en sont au point que les marchands de Boston sont convenus de ne point importer de marchandises d'Angleterre jusques à l'entière révocation des taxes, & ont résolu que chacun d'eux exhorteroit sérieusement sa famille, de même que ses amis & ses correspondans dans la province, à s'abstenir de l'usage du thé, sous quelque prétexte que ce soit, & à n'en vendre à personne. Les femmes de la ville se sont même imposé de fortes amendes, pour celles qui contreviendroient à ce règlement, & n'ont excepté que le seul cas de maladie.

Il a été déclaré par ordre de la Cour au Ministre de Russie, qu'étant informé que les Russes avoient acheté dans la Méditerranée trois gros vaisseaux Anglois, dont les officiers & les soldats étoient de la même nation, afin de les employer contre leurs ennemis, & ces procédés dérogeant à la neutralité, on demandoit la restitution des sujets de la Grande-Bretagne. A quoi le Ministre a répondu : Qu'on étoit libre d'acheter des vaisseaux de ceux qui en avoient

à vendre, que les Anglois pouvoient entrer dans tout service qui leur convenoit, & que cependant il prendroit information de ce fait, duquel il n'avoit aucune connoissance.

FRANCE.

PARIS. Les affaires de la province de Bretagne continuent à occuper la Cour, qui desire d'y rétablir le calme & de concilier les esprits. Les Commissaires des Etats ont présenté au Roi un mémoire relatif aux Magistrats, qui continuent à être exilés. Le Parlement de Rennes a envoyé à celui de Paris un paquet qui a été lu, toutes les Chambres assemblées, & qui contenoit des remontrances avec un arrêt du 3e. Mars, portant ordre d'informer pour subornation de témoins, & autres pièces concernant le Duc d'Aiguillon. Sur quoi il fut arrêté que les Princes & les Pairs seroient invités à venir prendre leurs places en la Cour, & S. M. a fait expédier des lettres-patentes, qui ordonnent que toutes les procédures faites à Rennes soient envoyées au Greffe du Parlement de Paris. La première assemblée des Pairs eut lieu le 30e. du mois dernier. Quelques questions incidentelles qui se présentèrent furent cause que la dé-

libération sur l'affaire elle-même fut renvoyée à une nouvelle assemblée, laquelle fut fixée au 6e. Avril. Mais dans l'intervalle, de nouvelles lettres-patentes ayant convoqué à Versailles la Cour des Princes & des Pairs, ils s'y rendirent le 4e. & après avoir entendu la lecture des procédures instruites en Bretagne, il fut ordonné qu'elles seroient déposées au Greffe & communiquées au Procureur-Général, pour donner ses conclusions. Le premier Président a été chargé de faire quelques réserves sur les inconvéniens qui pourroient résulter du déplacement de la Cour des Pairs, mais S. M. a donné les assurances les plus positives que les droits de cette Cour ne pourroient en souffrir aucun préjudice. Dans la dernière séance, il y a été rendu un arrêt qui déclare nulles & incompetentes toutes les procédures faites à Rennes depuis le 3e. Mars, ordonne qu'en les laissant cependant au Greffe, on entendra de nouveau tous les témoins déjà entendus, reçoit enfin le Procureur du Roi plaignant contre le Duc d'Aiguillon & le nommé Audenard, pour les faits portés dans lesdites procédures & informations. Une nouvelle séance a été fixée au 5e. Mai, & plusieurs des témoins ont déjà donné leurs dépositions.

Le compte rendu dans une assemblée générale des Actionnaires, par les Députés, Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes, a fait connoître qu'il ne lui étoit plus possible de continuer son commerce, ni de satisfaire à ses engagements, qu'en faisant l'appel de 400 liv. par action. Tous les projets proposés pour soutenir ce commerce ont été jugés insuffisans, & la liquidation de ses dettes faite par ses propres mains seroit difficile & onéreuse. Ainsi le Roi sera supplié de s'en charger & d'accepter la cession entière des droits de la Compagnie. Les Actionnaires formeront sur eux-mêmes l'appel de 400 livres qui seront fournis en six époques, pour acquitter tous les engagements. Au moyen de quoi S. M. portera l'action à 2500 liv. & l'intérêt à 5 pr. cent, & se chargera de toutes les dettes tant anciennes que nouvelles de la Compagnie, tant en France que dans l'Inde, & accordera des rentes viagères aux Employés qui l'ont servi jusques à présent.

On assure que M. de Marboëuf est parti pour la Corse, où 3 à 4 cens montagnards se sont rassemblés, & causent quelques désordres, M. de Vaux qui y commande étant tombé dangereusement malade.

La fonte des neiges dans les Pyrénées a causé des crues d'eau si subites & si prodigieuses, qu'il en a résulté des ravages affreux dans les provinces arrosées par la Garonne & par l'Adour. Les vaisseaux qui étoient au-dessus du pont S. Esprit à Bayonne, ayant chassé sur leurs anores se sont brisés contre ce pont, dont une partie a été emportée. Celui de Dax a eu le même sort. A Bordeaux, plus de 40 navires ont été fracassés, le quartier des Chartrons a été inondé, & les habitans de la campagne n'ont pas effuyé de moindres pertes.

H O L L A N D E .

LA HAYE. La Cour de Turin ayant dessein de former à Cagliari, capitale de l'île de Sardaigne, un magasin de tout ce qui est nécessaire pour radoubber les vaisseaux, a proposé à des négocians d'Amsterdam de se charger de cette entreprise. L'affaire ayant été portée aux Etats-Généraux, les Députés de la province de Hollande l'ont prise *ad referendum*.

La Russie vient de négocier un nouvel emprunt de trois millions, lequel a été d'abord rempli.

Les Députés des Amirautés, de concert avec ceux de Hollande, ont fait connoître
aux

aux Etats-Généraux, que ; comme il ne se trouvera pas dans peu qu'un petit nombre de vaisseaux de la République sur la Méditerranée, il conviendrait peut être que, vû les inquiétudes de la Compagnie du Levant au sujet des opérations des Russes dans l'Archipel, on entretint une escadre dans ces parages à l'imitation des Anglois & des François. Surquib-l'on a formé le plan d'un nouvel équipement de deux vaisseaux de 60 canons & de 4 de 50, avec 1900 hommes d'équipage, dans les frais desquels la Zélande n'entrera point, à cause de l'épuisement de ses finances.

Les Etats-Généraux viennent de recevoir les plus fortes assurances de la part de l'Impératrice de Russie, que les Commandans de sa flotte dans la Méditerranée ont des ordres précis d'empêcher que les sujets de la République, qui commercent dans ces parages, ne soient molestés en rien. On apprend que la même déclaration a été faite relativement à la France, à la Grande-Bretagne, & aux autres Puissances Chrétiennes qui sont dans le même cas.

P O L O G N E.

VARSOVIE. Les deux frères Grabowski, Officiers-Généraux au service de la Rus-

sie, & dont on a rapporté l'enlèvement, ont trouvé moyen de recouvrer leur liberté en payant une somme de 2000 ducats, & ne tarderont pas à se rendre dans cette capitale. On parle encore de diverses pertes faites par les Confédérés dans plusieurs combats particuliers contre les Russes. Les premiers ont été contraints d'abandonner la ville de Posen, & 1500 Russes les ont remplacés aux ordres du Colonel Rönne, qui, ayant envoyé un détachement à la poursuite des ennemis, en a tué ou fait prisonniers une partie & dissipé le reste. Le Colonel Drevitz a de son côté attaqué un des Marchaux des Confédérés, & l'a fait prisonnier avec 150 hommes. Plusieurs Seigneurs Polonois pris par les Russes dans diverses rencontres, ont été conduits à Kiow sous bonne escorte. Quoiqu'il paroisse encore quelques écrits en faveur des Confédérés, on observe cependant que le nombre en diminue sensiblement. Plusieurs de leurs Chefs ont été tués, ou ont perdu leur liberté, d'autres se sont retirés & ne paroissent plus. Mais on a tout lieu de croire, que la Cour s'occupe plus sérieusement que jamais du soin de rétablir la tranquillité publique, & il est beaucoup question d'une confédération générale. Ce projet est appuyé par les Ministres des Cours de Pé-

tersbourg & de Berlin. S. M. assiste aux conférences qui se tiennent à ce sujet chez le Grand-Maréchal de la Couronne. Le Prince Wolkonski, Ambassadeur de Russie, s'y trouve aussi. Il paroît que plusieurs Magnats de Pologne inclineroient à adopter ce nouveau plan, comme étant le plus propre pour anéantir les Confédérations particulières qui désolent depuis si long-tems le royaume, & pour déterminer la Russie à retirer ses troupes. Selon ce projet le Roi se mettoit, à ce qu'on assure, à la tête de la Confédération, & le Comte de Mniszeck en seroit le Maréchal Général.

Quant aux opérations respectives des armées Russe & Ottomane; on est informé que le Grand-Visir continue à avoir son camp à Babadagh, où il fait exercer assidûment sous ses yeux une armée de 90,000 hommes. Ce Général est fils du Pacha qui commandoit l'armée Turque dans la guerre de 1738, & qui obtint la cession de l'importante place de Belgrade. C'est prématurément, quoique sur divers avis détaillés, qu'on a annoncé la prise du château de Brahitow par les Russes, de même que celle de quelques autres places dans le voisinage, puisque selon des lettres de Kami-nieck du 17e. Mars, ce château étoit encore à cette date entre les mains des Turcs,

qui s'y renforcent de nouveau ayant la communication ouverte avec le Danube & paroissant vouloir porter un nombreux Corps de troupes vers Bender où les Russes se renforcent aussi. Le Hospodar de Valachie, accompagné de ses plus proches parens a été présenté à l'Impératrice de Russie & au grand Duc. Le Prince Cantacuzène a été créé administrateur de la Moldavie & installé en cette qualité avec les cérémonies ordinaires. Le Général Russe Prince de Repnin est entré dans cette province avec un Corps considérable de troupes. Le Lieutenant général de Stofeln, après avoir laissé de fortes garnisons à Buckarest & à Poczani s'est retiré à Jassy. Une Horde de Tartares s'est jettée sur l'Ukraine Polonoise, ils ont pillé la petite ville de Berzade avec plusieurs villages. Le Comte Panin a envoyé à leur poursuite un détachement de l'armée qu'il commande, lequel leur a repris le butin qu'ils avoient fait & rendu la liberté à ceux qu'ils menotent en esclavage. La première division de l'armée du Général Romanzow a repassé le 7. Mars, le Niesster près de Kalus, plusieurs détachemens en ont fait de-même les jours suivans & se rendent en diligence à Jassy. On a

jetté de grands ponts sur le même fleuve près de Choczym.

TURQUIE

CONSTANTINOPLÉ. Le Lieutenant du chef de l'artillerie est parti pour l'armée, afin de remplacer cet Officier qui est mort subitement. On parle du départ de Reis-Effendi, homme d'un mérite distingué & de sept autres personnes de considération destinées à composer le conseil du grand Visir. Le Kan des Tartares nouvellement élu par le Grand-Seigneur avoit reçu ordre de faire une irruption sur quelque parti du territoire Russe, mais ayant formé le dessein de surprendre à la tête de 20,000. hommes, un corps de troupes de cette nation, dans la Moldavie, il a été fait prisonnier lui-même après avoir essuyé une perte considérable. Le successeur que S. H. lui a donné a passé plusieurs jours incognito dans cette capitale & en est parti pour aller prendre possession de sa nouvelle dignité & concerter avec le grand Visir les opérations de la prochaine campagne.

ON continue d'assurer que dans un Divan qui a duré trois heures le grand Sei-

gneur a opiné pour une réconciliation avec la Russie, fondé sur les victoires continues remportées par les troupes de cette nation, & le mauvais état actuel de l'armée Ottomane. Mais que le Musfy a été d'un avis contraire en alléguant, que les forces de l'Empire ne sont rien moins qu'épuisées & qu'en prenant de meilleures mesures on peut se flatter de changer la face des affaires & de parvenir à une paix honorable. Il paroît que cet avis a prévalu & que S. H. est actuellement résolu de ne rien céder à la Russie, qu'à la dernière extrémité. Le Pacha d'Albanie a fait avancer quinze mille hommes contre les Monténégrins, pour les empêcher de tenter une irruption sur les terres de l'Empire Ottoman. Trois vaisseaux de guerre ont fait voile pour l'Archipel, & l'Officier chargé de ce département ayant fait savoir qu'il avoit rassemblé douze frégates équipées & armées, il a été expédié des ordres pour enrôler sans délai tous les gens de mer dans les différens ports de l'Empire. Le Pacha de Candie a informé la Porte, qu'une Escadre de 16 vaisseaux Russes avoient paru à la hauteur de cette isle, & que cinq de ces vaisseaux s'étoient séparés des autres faisant voile vers la Morée & les Isles de l'Ar-

chipel. Cette nouvelle a donné lieu à un redoublement d'activité dans l'arsenal de cette capitale, près de laquelle on a formé un camp de 140,000. hommes.

S U I S S E.

ZURICH. On a beaucoup écrit depuis quelque tems sur l'abolition des Communes. On s'est attaché à prouver combien il seroit avantageux de répartir également entre tous les intéressés un terrain dont ils jouissent en commun, & qui dès-là n'est que d'un mince rapport pour chacun d'eux. Il n'a même pas été difficile de faire comprendre, que l'exercice d'un tel droit devenoit nécessairement inégal, comme étant proportionné aux facultés respectives de ceux qui y ont part & souvent illusoire par rapport aux pauvres. Si l'on a objecté contre ce système, que quelques égalité que l'on mit dans une telle répartition, le plus ou moins d'économie chez les nouveaux propriétaires, l'auroit bientôt enlevée, il étoit facile de répondre, qu'au moins les loix de la Justice & de l'humanité qui militent en faveur des indigens seroient respectées, & qu'un terrain de cette nature seroit in-

contestablement mieux cultivé qu'au paravant : Quoi qu'il en soit, voici un fait récent qui nous a été communiqué de source, & dont nous croyons devoir faire part à nos Lecteurs. Il y a dans le Rhinthal, Bailliage dont les huit plus anciens Cantons & celui d'Appenzell possèdent la Souveraineté, des Communes très vastes. On en trouve une surtout dans la partie inférieure de ce pays-là à laquelle les Bourgeois de la petite ville de Rheineck & ceux de la paroisse de Thal ont part, & dont ils jouissoient indivisément. Des Citoyens zélés pour le bien public avoient insinué depuis longtems, que l'on pouvoit tirer un meilleur parti de ce terrain, & que les particuliers aisés en bénéficioient seuls proportionnellement au nombre de leurs bestiaux, tandis que les pauvres en étoient privés, quoique l'on put les soulager efficacement, en donnant à chacun d'eux une portion de cette Commune à cultiver. On a donc proposé d'en faire un partage. Cette ouverture, soutenue par les lumières & la générosité du Seigneur Baillif actuel, qui est membre du Conseil de Zurich, a eu le plus grand succès. Les deux Paroisses intéressées ont arrêté enfin unanimement que la Commune en question seroit divisée

en autant de parties qu'il s'y trouvoit de chefs de famille. Un habile Ingénieur du même Canton s'est chargé d'arpenter & de partager équitablement tout le terrain. On a ensuite tiré au sort : 721 familles ont obtenu, chacune sa portion séparée des autres, pour en jouir seule & lui donner telle culture qui lui paroitra la plus avantageuse, relativement à la qualité du sol. Cet arrangement occupera plus de bras & excitera l'industrie. Il n'est actuellement aucun particulier pauvre de ce quartier-là, qui ne soit en état d'entretenir une vache au moins & d'en tirer une bonne partie de sa subsistance. Le même Seigneur Baillif travaille assiduellement à faire goûter ce nouveau système aux habitans du Haut-Rheinthal, qui possèdent une Commune beaucoup plus vaste encor que celle dont on vient de parler, & tout patriote, tout ami des hommes ne peut que s'intéresser au succès de ses soins généreux.

BERNE. LA Société Economique de cette Ville, dans sa Séance publique tenue sous la présidence de M. Haller, membre du Conseil Souverain de la République &c, a renvoyé à l'année 1771, le prix sur la question. *Dans quel cas est il*

nécessaire de faire succéder alternativement la culture des grains & celle des prairies sur le même terroir & quelles règles faut-il observer pour atteindre ce but suivant la diverse exposition & la différente nature de chaque sol? La Société a cependant distingué les trois mémoires qui ont pour Epigraphes, 1. *Jamque fossor presso &c.* 2. *Sic quoque mutatis &c.* 3. *Hand ibi flava &c.* En remerciant les auteurs on les prie de faire attention aux remarques qui paroîtront dans le recueil pour 1770. La Société au lieu de se flatter, que les auteurs estimables, dont les ouvrages ont déjà paru au concours & même ceux qu'une matière si intéressante pourra engager à se mettre sur les rangs, agréeront qu'elle les invite à de nouveaux efforts. La Haute-Chambre Economique de la même ville s'étant réservée la décision sur les pièces en concours, pour la meilleure construction des digues, & ayant confié à la Société la publication de cette intéressante question & la rentrée des mémoires, celle-ci se fera un devoir d'annoncer dans le tems à qui le Gouvernement aura daigné ajuger le prix.

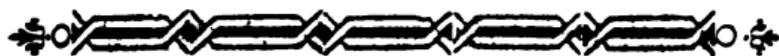
ON a de-même renvoyé à 1771. le prix de 5. Louis d'or neuf de M. le Baron de Bérodingue, sur la meilleure pré-

paration & en même tems la moins couteuse des divers engrais provenant des animaux, relativement à la variété des terres & des plantes. On propose pour 1770. le prix ordinaire de 20. Ducats sur la question, *Quels sont l'état actuel, les défauts & les améliorations possibles de nos Alpes & Montagnes & de la fruiterie en dépendante?* Et pour 1771. la Question, *y a-t-il dans le pays des plantes qui servent à la teinture, leurs noms, & les endroits qui les produisent & l'usage qu'elles ont par rapport à cet art.* On demande que ces instructions soyent tirées de la nature & de l'expérience, & non des livres où le public est actuellement en état de s'instruire.

De toutes les primes, on ne parlera ici que de celles qui ont pour objet la culture de la soye au pays de Vaud, & surtout dans les Bailliages de Vevay & de Nyon, dont les établissemens de muriers font espérer les plus heureux succès. Il y a des Primes pour faire venir des familles étrangères, habiles dans le gouvernement des vers à soye, qui obtiendront à leur tour des Primes pour autant de familles Indigènes qu'elles auront instruites. On en donnera de même à celles-ci pour se transporter de la campagne à Vevay & à Nyon & recevoir l'instruction désirée. Il y en

a, enfin sur les récoltes proportionnelles de la soye. On renvoye au Programme même pour le dispositif ultérieur de cet objet dont le total se monte à 150. Louis d'or neufs. Une pareille somme environ proposée en 1766. pour les pépinières & plantations de muriers avoit déjà produit en automne 1769. 60, 000. pieds d'arbres de cette espèce dans le pays de Vaud, sans compter nombre d'établissmens en ce genre, déjà existans, ou qui ont renoncé généreusement au concours. Ces succès en promettent d'autres aussi considérables dans le même objet, qui est d'ailleurs la récompense espérée des travaux précédens. Les mémoires & les attestations seront adressés francs de port, sous les conditions ordinaires, à M. le Docteur Trybolet de la Lance, Secrétaire perpétuel de la Société.





T A B L E.

I. PARTIE. *ANNALES Littéraires de la Suisse.*

1. <i>Essai sur les maladies des gens du monde, par M. TISSOT, 2d. Extrait.</i>	pag. 5
2. <i>Réflexions d'un Suisse sur les Couvens</i>	18
3. <i>Réfutation de la brochure précédente</i>	26
4. <i>Réflexions d'un Suisse réfutées & examinées</i>	27
5. <i>Jugement sur l'histoire de la Religion Chrétienne</i>	28

II. PARTIE. *ANNALES Littéraires de l'Europe.*

ALLEMAGNE. 1. *Histoire de la Bulle in Coena Domini, 2d. Extrait.* 31

FRANCE. 2. *Traité d'union perpétuelle & de Garantie entre CATHERINE II*

<i>Impératrice de toutes les Russies</i> ❁ STANISLAS-AUGUSTE , Roi de Pologne, avec des observations, par un Confédéré de Bar.	92
3. <i>De la Primauté du Pape</i>	57
4. <i>Législation du divorce</i>	58
5. <i>Londres</i>	59
6. <i>Fayel, Tragédie par M. d'Arnaud</i>	60

III. PARTIE. Pièces fugitives.

1. <i>Le Couvent, Élogie</i>	71
2. <i>Lettre à Milord en lui envoyant le Codicile du D. SWIFT</i>	76
3. <i>Codicille du Testament du D SWIFT</i>	78
4. <i>Stances de M de Voltaire à Mme. la Duchesse de Choiseul</i>	93
5. <i>M. de Voltaire à Me. Necker</i>	94
6. <i>Le champ ❁ la charrue, fable</i>	96
7. <i>Observations météorologiques</i>	98
8. <i>Enigme</i>	100

IV. PARTIE. ANNALES Politiques de l'Europe.

<i>Italie</i>	102
<i>Angleterre</i>	107
<i>France</i>	109
<i>Hollande</i>	112
<i>Pologne</i>	115
<i>Turquie</i>	119
<i>Suisse</i>	121